

"VILLAGE DES CITRONNIERS" :

**El-Arsa, une page
vivante de la mémoire
de Mostaganem**

P.6

APRÈS ÉPUISEMENT DE TOUS LES MOYENS :

**L'Algérie rompt ses
relations diplomatiques
avec les Émirats**

P.3



DÉCISION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION N° 20 DU 28 JUILLET 2026 :

LES RAISONS DE L'ANNULATION

Le 10 septembre 2026, à dix jours de la rentrée scolaire prévue le 21 septembre, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'annulation de sa décision n° 20 du 28 juillet 2026 portant sur la réforme des volumes horaires et coefficients des matières dans l'enseignement secondaire et technique. Cette décision de rétropédalage intervient quelques jours après les orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune lors du conseil des ministres du 6 septembre 2026, appelant à tenir l'école éloignée de l'idéologie et à soumettre toute proposition de changement exclusivement en Conseil des ministres. Lire page 9



AFFAIRE CHÉRIF MELLAL :

**LE PARQUET
REQUIERT JUSQU'À
10 ANS DE PRISON.**

P.4

La Slovaquie ouvre son ambassade en Algérie



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a coprésidé avec son homologue slovaque, Juraj Blar, la cérémonie officielle d'inauguration de l'ambassade de la République slovaque en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. L'ouverture de cette ambassade constitue une étape importante dans le développement des relations entre les deux pays, notamment après l'ouverture de l'ambassade d'Algérie en République slovaque en décembre 2025. Elle traduit la volonté commune des deux pays de renforcer leur présence diplomatique réciproque, d'intensifier les échanges institutionnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives à la coopération bilatérale dans plusieurs domaines, précise le communiqué. A cette occasion, Ahmed Attaf

a prononcé une allocution dans laquelle il a salué la profondeur des relations entre l'Algérie et la Slovaquie, soulignant que le renforcement de la représentation diplomatique réciproque contribuera à consolider le dialogue politique, à faciliter les contacts entre les entreprises et les acteurs économiques des deux pays, à encourager les initiatives conjointes et à promouvoir le rapprochement entre les peuples algérien et slovaque.

Huawei Algérie accueille la lauréate du Bac 2025

rencontre a permis à la lauréate d'échanger avec les responsables de Huawei sur les formations, l'innovation, les nouvelles technologies et le développement des compétences. Bénéficiaire d'une bourse d'excellence attribuée par le président de la République, Raounak Zani a également été accompagnée par NCUK Algeria, qui l'a inscrite dans l'une des meilleures universités britanniques. Pour Lotfi Ghazi, directeur général d'Education Tech, NCUK Algeria et British Campus Algeria, cette initiative vise à créer des passerelles entre les jeunes talents, les grandes entreprises et les opportunités susceptibles de favoriser leur réussite. Elle illustre également l'importance des partenariats entre les secteurs de l'éducation et de la technologie dans l'accompagnement et la valorisation des talents algériens.

Huawei Algérie a accueilli à son siège à Alger Raounak Zani, première lauréate au niveau national du baccalauréat 2025 avec une moyenne de 19,70. Organisée à l'initiative d'Education Tech et de NCUK Algeria, cette

NESDA : jusqu'à 10 millions de dinars pour l'extension des micro-entreprises

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé un programme spécial baptisé « Nesda Extension », destiné à accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de dinars. Ce dispositif permet notamment de financer l'acquisition d'équipements et de machines, l'installation de nouvelles lignes de production, le développement de produits complémentaires ou le lancement de nouvelles activités, selon les informations publiées par l'Agence sur son site web et reprises par l'APS. Le programme est ouvert aux chefs de micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, ainsi qu'aux bénéficiaires des dispositifs ANGEM et CNAC, aux agriculteurs, aux artisans et aux détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité. Le financement est assuré selon des formules associant le promoteur et la NESDA ou dans le cadre d'un montage triangulaire avec une banque. Les prêts bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt à 100 %, outre les avantages fiscaux prévus par la législation. Pour accéder au dispositif, le demandeur doit notamment être âgé de 20 à 58 ans et justifier de l'exercice de son activité durant les deux dernières années, avec des documents comptables et fiscaux à l'appui. Une formation en entrepreneuriat de cinq jours est également requise. Dans ce cadre, l'Agence NESDA Alger-Centre a lancé mercredi une campagne d'information comprenant des visites de terrain et des journées portes ouvertes au niveau de ses antennes de Sidi M'Hamed, Bab El Oued et Bouzaréah. La campagne prévoit également un formulaire électronique accessible via un QR Code, permettant aux personnes intéressées d'être contactées par un accompagnateur afin de les orienter dans leurs démarches.

ASL Airlines : trois vols supplémentaires entre l'Algérie et la France

Alors que la rentrée scolaire est déjà entamée en France, la demande sur les liaisons aériennes entre l'Algérie et l'Hexagone reste soutenue. Pour y répondre, ASL Airlines renforce son programme de vols au départ d'Alger avec trois rotations supplémentaires durant le mois de septembre. La compagnie aérienne française a annoncé l'ajout de deux vols à destination de Paris-Charles-de-Gaulle, prévus les 12 et 13 septembre, ainsi que d'un vol supplémentaire vers l'aéroport de Lille, le 13 septembre. Sur la liaison Alger-Paris CDG, deux vols sont désormais programmés le 12 septembre. Le premier est prévu à 16h15 et proposé à partir de 301 euros, tandis que le second doit décoller à 17h20, avec un tarif affiché à partir de 511 euros. La demande semble particulièrement importante, puisqu'un seul siège était encore disponible en milieu d'après-midi. Pour le 13 septembre, un vol Alger-Paris CDG est proposé à partir de 331 euros, avec un départ prévu à 16h25. Concernant la liaison Alger-Lille, deux vols sont programmés le 13 septembre. Le premier doit décoller à 15h15 et est affiché à partir de 591 euros, avec un seul siège restant, tandis que le second, prévu à 17h20, est proposé à partir de 266 euros. Ces trois rotations supplémentaires interviennent en cette fin de saison estivale, dans un contexte de forte demande sur les liaisons Algérie-France. Elles concernent notamment les Algériens établis en France, mais aussi les étudiants algériens inscrits dans les universités françaises.



Fouad Gharra

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par la SARL Réflexion
Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charif SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél : 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél : 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

ALGÉRIE-ÉMIRATS ARABES UNIS :

Alger rompt ses relations diplomatiques avec Abou Dhabi

L'Algérie a décidé, jeudi, de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, après avoir épuisé tous les moyens susceptibles de préserver les relations bilatérales entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



Par Amina L.

Cette décision intervient au terme d'un processus marqué par une dégradation progressive des relations entre Alger et Abou Dhabi. Selon le ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a, au préalable, épuisé toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales et de maintenir le dialogue entre les deux parties. La décision annoncée par Alger constitue ainsi un tournant majeur dans les relations entre les deux pays. Elle

traduit le constat établi par les autorités algériennes quant à l'impossibilité de préserver, dans les conditions actuelles, le cadre des relations diplomatiques entre les deux États. Cette évolution intervient alors que les relations algéro-émiratistes connaissent depuis plusieurs mois de fortes tensions. En février dernier, l'Algérie avait déjà engagé la dénonciation de l'accord bilatéral relatif aux services aériens signé avec les Émirats arabes unis en 2013, marquant une nouvelle étape dans la dégrada-

tion des rapports entre Alger et Abou Dhabi. La rupture diplomatique annoncée jeudi marque désormais une nouvelle étape dans cette crise bilatérale et ouvre une nouvelle séquence dans les relations entre l'Algérie et les Émirats arabes unis. Elle intervient dans un contexte régional marqué par de profondes tensions et alors que la diplomatie algérienne réaffirme régulièrement son attachement au principe de non-ingérence et au règlement pacifique des crises et différends.

INVESTISSEMENT :

Le guichet unique opérationnel avant fin septembre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fixé la fin du mois de septembre comme échéance pour la mise en service effective du guichet unique dédié à l'investissement, lors d'une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement et à l'activation de ce dispositif. Selon un communiqué de la présidence de la République, le chef de l'État a donné des « instructions strictes » pour sa mise en service effective à la fin du mois de septembre en cours. Cette décision vise à accélérer l'activation d'un dispositif appelé à constituer un point d'entrée unique pour les investisseurs et à réduire les démarches auprès des différentes administrations. Créée en 2022, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) s'est vu confier la mission de centraliser et de faciliter les démarches liées à l'investissement. Ses guichets uniques, notamment celui dédié aux grands projets et aux investissements étrangers ainsi que les guichets locaux, ont été conçus pour offrir aux porteurs de projets un interlocuteur institutionnel unique.

Dans la pratique, le dispositif demeure toutefois partiellement opérationnel. Si le dépôt et l'enregistrement des projets pouvaient être effectués auprès de l'AAPI, plusieurs actes administratifs continuaient de relever des administrations concernées. Les représentants présents au niveau des guichets ne disposaient pas toujours de délégations de signature leur permettant de délivrer directement les autorisations nécessaires. Cette situation est appelée à évoluer avec le décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI. Celui-ci a renforcé les prérogatives des guichets uniques et prévu la présence de représentants de plusieurs administrations et organismes publics, habilités à signer et délivrer, au nom des autorités dont ils relèvent, les documents liés à la réalisation et à l'exploitation des projets. Le processus a commencé à se concrétiser durant l'été. Des décisions ont notamment été prises par les ministères de l'Habitat et du Travail concernant la délégation de pouvoirs pour la délivrance de permis de construire, de certificats

de conformité, de permis de travail et d'autres autorisations. Les ministères des Finances et de l'Énergie ont également engagé cette démarche, portant à quatre le nombre de représentants officiellement habilités à accomplir certaines procédures directement au niveau des guichets. Parallèlement à l'activation du guichet unique, le président de la République a ordonné l'accélération de la numérisation de l'ensemble des opérations liées à l'investissement avec les secteurs concernés, notamment les services des impôts, des domaines de l'État et des douanes. Cette interconnexion doit permettre aux différentes administrations de partager les données nécessaires au traitement des dossiers, de réduire le recours aux documents papier et de limiter les déplacements des investisseurs. Elle doit également renforcer la traçabilité des procédures et réduire les délais de traitement. Le projet de guichet unique numérique a franchi une nouvelle étape en mai dernier avec la signature de deux conventions entre l'AAPI et le Haut-Commissariat à la numérisation. **A.L.**

MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

Fouzia Naama installée dans ses fonctions

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïyoud, a procédé, au Palais du Gouvernement, à l'installation de Fouzia Naama en qualité de ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre-wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, des walis de la République par visioconférence, ainsi que du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, du directeur général de la Protection civile, le colonel Mohamed Bourelaf, et de cadres de l'administration centrale du ministère, précise la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Saïd Saïyoud a indiqué que la nomination de Fouzia Naama par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, traduit sa volonté constante de doter les institutions de l'État de compétences en mesure de poursuivre le processus de réforme et de renforcer le développement local. Rappelant que le secteur des collectivités locales constitue un pilier fondamental dans la mise en œuvre des politiques publiques, le ministre a appelé à redoubler d'efforts et à améliorer les performances de l'administration locale, afin d'assurer un service public moderne et efficace, répondant aux aspirations des citoyens et aux exigences du développement. Il a, à cette occasion, exhorté les cadres du ministère et les walis de la République à apporter à la ministre déléguée le soutien et l'accompagnement nécessaires à l'accomplissement de ses missions, conformément aux orientations du président de la République et aux engagements de l'État en matière de modernisation des collectivités locales. Saïd Saïyoud a également souligné que la réussite du secteur constitue une responsabilité collective nécessitant de conjuguer les efforts et de renforcer la coordination entre les différents services centraux et locaux, au service du citoyen et du développement local. Le ministre a, par ailleurs, appelé chacun, à son niveau de responsabilité, à redoubler d'efforts et à faire preuve de rigueur afin de répondre aux attentes des citoyens et d'améliorer la qualité du service public, exhortant les responsables à être à la hauteur de la confiance placée en eux par le président de la République et des attentes du peuple algérien. Il a également insisté sur la nécessité d'une présence sur le terrain, de l'écoute et de la prise en charge efficace des préoccupations des citoyens, ainsi que de la concrétisation des réformes et des actions de développement local, à même de refléter les ambitions de l'Algérie au service du citoyen. Au terme de son allocution, le ministre a renouvelé ses félicitations à Fouzia Naama, réaffirmant la disponibilité de l'ensemble des cadres du secteur à l'accompagner et à la soutenir dans l'accomplissement de ses missions au service de l'intérêt général. **Kamel**

PORT D'ANNABA :

Exportation de 22.000 tonnes de ciment blanc vers le Guatemala

Une cargaison de 22.000 tonnes de ciment blanc a été embarquée au port d'Annaba dans le cadre d'une opération d'exportation vers le Guatemala, a indiqué l'entreprise portuaire d'Annaba dans un communiqué. L'opération d'embarquement de cette quantité de ciment, conditionné dans de gros sacs, s'est déroulée au poste à quai n° 9 du port au profit de la société « Biskria Ciment », à bord du navire « MV Dimitra », dans le cadre des efforts visant à soutenir les exportations hors hydrocarbures et à renforcer la compétitivité des produits nationaux sur les marchés étrangers, a précisé le communiqué. L'entreprise portuaire d'Annaba a mobilisé les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement de l'opération, permettant d'assurer la fluidité des marchandises et le respect des conditions d'exportation, a ajouté la même source. Cette opération s'inscrit dans le contexte de la dynamique de l'activité d'exportation à travers les ports nationaux, à travers l'accompagnement des entreprises économiques nationales et la mise en place de conditions favorables à la facilitation des opérations d'exportation vers les marchés étrangers, a conclu le communiqué. **Ismaïn**

AFFAIRE CHÉRIF MELLAL :

Le parquet requiert jusqu'à 10 ans de prison

Le procureur général près la chambre pénale de la Cour d'Alger a requis les peines maximales à l'encontre des prévenus poursuivis dans l'affaire de l'ancien président de la JS Kabylie, Chérif Mellal, de son frère Ghilas et de trois autres mis en cause. Les peines requises peuvent aller jusqu'à 10 ans de prison ferme pour des faits de corruption liés à des infractions à la législation sur les changes et au transfert de capitaux vers l'étranger.



Par Amina L.

Le représentant du ministère public a également requis des amendes à l'encontre des personnes morales poursuivies, d'un montant de 32 millions de dinars, ainsi que la confiscation des objets saisis. Ces réquisitions interviennent à l'issue des poursuites engagées contre les prévenus devant la dixième chambre pénale de la Cour d'Alger pour des faits liés à la violation de la législation et de la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, au blanchiment d'argent et de produits criminels, ainsi qu'à la dissimulation et à la dissimulation de la véritable nature et de l'origine des biens, en sachant qu'ils constituent des produits

criminels, dans le cadre d'un groupe criminel et en faisant usage des facilités offertes par l'activité professionnelle. Selon les investigations menées dans cette affaire, le principal prévenu, Chérif Mellal, aurait utilisé la JS Kabylie comme couverture pour transférer des fonds vers l'étranger, à travers des opérations financières suspectes portant sur des montants importants en devises, notamment en euros et en dollars. Ces transferts auraient été effectués depuis le compte bancaire ouvert auprès de la Banque de développement local (BDL), au nom de la société sportive par actions « JSK SSP », vers des sociétés détenues par Chérif Mellal et son frère Ghilas Mellal. L'enquête internationale ordonnée par le juge d'instruction de la première chambre du pôle pé-

nal économique et financier près le tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, le 26 octobre 2020, a également révélé que Chérif Mellal et son frère auraient transféré près de 7,5 milliards de centimes vers l'Allemagne, plus précisément au Luxembourg. Les investigations ont, par ailleurs, fait état d'une autre opération de transfert de devises, effectuée le 1er juin 2020, portant sur un montant de 275.000 dollars depuis le compte bancaire de la société sportive de la JS Kabylie vers la banque américaine JPMorgan Chase Bank. Les investigations ont également établi que l'ancien président de la JS Kabylie et son frère Ghilas détiennent des sociétés commerciales disposant d'actifs immobiliers et de comptes bancaires actifs à l'étranger, notamment en Allemagne et aux Etats-Unis.

CRÉDIT AUTO HALAL :

La BNA précise qu'elle ne dispose d'aucun stock de véhicules

Une annonce de la Banque nationale d'Algérie (BNA) concernant son crédit automobile halal, destiné à l'achat de véhicules neufs produits ou montés en Algérie, a suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux ces derniers jours. Ce produit bancaire permet aux citoyens souhaitant acquérir un véhicule neuf produit ou monté en Algérie de bénéficier d'un financement pouvant atteindre 90 % de sa valeur totale, avec des mensualités étalées sur une période allant jusqu'à 60 mois. Relayée par plusieurs internautes sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et TikTok, l'annonce a toutefois donné lieu à

différentes interprétations. Certains l'ont notamment considérée comme une annonce de disponibilité de véhicules neufs à la vente, faisant circuler une rumeur sur un éventuel stock de véhicules. Face à ces réactions, la banque publique a apporté des précisions dans une publication mise en ligne le 9 septembre sur sa page Facebook officielle. La BNA explique que son annonce relative au produit « Mourabaha auto » vise uniquement à présenter « de nouveau » ce produit bancaire, ainsi que sa procédure et ses conditions. La banque précise ainsi que cette annonce ne signifie nullement qu'elle dispose d'un « stock de véhicules

ou de voitures prêtes à être livrées ». Elle souligne que « bénéficier du financement Mourabaha est conditionné à la disponibilité des véhicules ». La Banque nationale d'Algérie indique, par ailleurs, qu'elle « s'engage à informer ses clients en particulier, ainsi que l'ensemble des citoyens, de toutes les nouveautés concernant ce produit (mourabaha auto) ». Il est à noter que plusieurs banques publiques, à savoir le CPA, la BEA, la BDL et la BNA, proposent des financements halal pour l'acquisition de véhicules neufs produits ou montés en Algérie, et ce, depuis l'inauguration de l'usine FIAT en décembre 2023. **Kamel**

EDUCATION NATIONALE :

Lancement de l'opération de permutation des enseignants

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement de l'opération de permutation des enseignants à l'intérieur de la wilaya et en dehors de leur administration employeuse (hors wilaya), exclusivement via le système d'information du secteur, et ce jusqu'au 13 septembre courant, a indiqué un communiqué du ministère. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les enseignants de leurs lieux de résidence, dans l'intérêt commun des élèves et des enseignants. Elle concerne les enseignants titulaires en situation d'activité souhaitant bénéficier d'une permutation, qui doivent soumettre leurs demandes de participation à l'opération de transfert par permutation, à l'intérieur ou à l'extérieur de la wilaya, durant la période allant du 9 septembre à 13 septembre à 16h00, précise la même source. Les services des directions de l'éducation procéderont, pour leur part, à la vérification et à la confirmation des informations fournies par les enseignants du 9 au 14 septembre à 16h00. S'agissant des demandes de permutation à l'intérieur des wilayas, les enseignants dont les demandes auront été confirmées choisiront un seul établissement éducatif vers lequel ils souhaitent être transférés, parmi les établissements où l'un des enseignants a exprimé son souhait de permutation, relevant du même cycle d'enseignement et de la même matière. Cette opération s'effectuera du 14 au 17 septembre à 08h00. Pour les demandes de permutation hors wilaya, les enseignants dont les demandes auront été validées choisiront une seule direction de l'éducation vers laquelle ils souhaitent être transférés, parmi les directions où l'un des enseignants a exprimé son souhait de permutation hors de son administration employeuse, relevant du même cycle d'enseignement, du même grade et de la même matière. Cette opération est également prévue du 14 au 17 septembre à 08h00. Les enseignants participants seront informés des résultats de l'opération de permutation à partir du 17 septembre à 18h00. **Ismain**

IMPÔTS :

5 nouveaux services disponibles sur Dzair Digital Services

Le Haut-commissariat à la numérisation (HCN) a annoncé l'intégration de cinq nouveaux services numériques liés au secteur des impôts au Portail national des services numériques « Dzair Digital Services », a indiqué un communiqué du HCN. Ces nouveaux services concernent l'extrait de rôle fiscal, le certificat de non-imposition, le certificat d'existence C20, ainsi que l'attestation d'immatriculation fiscale NIF pour personne physique et l'attestation d'immatriculation fiscale NIF pour personne morale. Le lancement de ces services, réalisé en collaboration avec la Direction générale des Impôts (DGI) au niveau du Centre de proximité des impôts relevant de la Direction des impôts de la wilaya de Tipasa, a été accompagné de tutoriels destinés aux citoyens sur les modalités d'accès au portail et d'utilisation des nouveaux services fiscaux numériques. Cette opération vise à « ancrer la culture numérique chez le citoyen » et à « faciliter son accès aux services numériques », précise le communiqué, rapporté par l'APS. L'opération s'est déroulée en présence de cadres du Haut-commissariat à la numérisation, de l'inspecteur général des services fiscaux, du directeur régional des impôts de Blida, du directeur des impôts de la wilaya de Tipasa, ainsi que de cadres des services fiscaux centraux et locaux relevant de la DGI. L'intégration de ces services intervient dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 12 juillet 2026, portant notamment sur l'élargissement de l'offre de services numériques via le Portail national des services numériques gouvernementaux, en tant que système national unifié de services numériques, le renforcement de l'interopérabilité entre les secteurs et la facilitation de l'accès à ces services, souligne le communiqué. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de la poursuite par le HCN du développement des services numériques via le même portail, afin de contribuer à l'accélération du processus de transformation numérique, à l'ancrage de l'accès unifié aux services publics et à la fourniture de prestations plus rapides, plus efficaces et plus proches du citoyen. **Nadine**

USAGE D'ARMES CHIMIQUES AU SOUDAN :

Une enquête révèle de nouveaux indices

D'anciens responsables de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques disent avoir des preuves que le Soudan aurait utilisé des agents chimiques dans la guerre civile. Des bombes au chlore auraient été utilisées par l'armée.



Par Nadine

Détresse respiratoire aiguë, odeurs inhabituelles, déflagrations colorées, problèmes de santé à long terme et dégradation de l'environnement comptent parmi les indicateurs qu'un groupe d'experts a identifiés comme des éléments probants crédibles venant étayer les récits de témoins faisant état d'une exposition à des produits chimiques toxiques liés à des activités militaires au Soudan entre 2024 et 2025. Ces conclusions sont présentées dans une enquête de 32 pages, consultée par Euronews, sur l'utilisation d'armes chimiques dans des zones civiles au Soudan, dans le contexte de la guerre en cours qui a commencé en 2023. L'enquête a été menée par d'anciens hauts responsables de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), dont deux ont travaillé pour l'organisation lorsqu'elle a reçu le prix No-

bel de la paix 2013 pour son action en faveur de l'application de l'interdiction mondiale des armes chimiques. Les deux anciens hauts responsables de l'OIAC qui dirigent l'équipe se sont confiés à Euronews, mais ont demandé à rester anonymes en raison de la sensibilité du sujet. "Étant donné qu'au moins un État partie a sanctionné des individus en lien avec l'utilisation présumée d'armes chimiques, qu'il existe de nouvelles accusations croissantes concernant un programme secret et que de solides témoignages de témoins indiquent qu'un incident survenu en septembre 2024 pourrait avoir impliqué du chlore, l'OIAC et ses États parties doivent ouvrir une enquête", ont déclaré les deux anciens hauts responsables à Euronews. Le rapport s'appuie sur les témoignages de huit Soudanais, corroborés par des vidéos, des photos et d'autres supports numériques fournis par les victimes pré-

sumées, qui laissent penser que des armes chimiques pourraient avoir été utilisées dans le conflit. Ce n'est pas la première fois que des éléments viennent étayer la possible utilisation d'armes chimiques au Soudan. Le New York Times et le Washington Post ont tous deux publié, début septembre, des enquêtes s'appuyant sur des informations fournies par des services de renseignement moyen-orientaux, notamment des photos de stocks et des correspondances entre responsables soudanais. C'est l'utilisation présumée d'armes chimiques qui a conduit le gouvernement américain à imposer des sanctions au Soudan en avril 2025. Mais l'enquête examinée par Euronews apporte à la fois une dimension humaine et des éléments substantiels à ces graves accusations, et devrait attirer un regain d'attention. Le gouvernement soudanais a, à plusieurs reprises, nié toute faute.

PAKISTAN :

11 hommes armés tués dans le sud-ouest du pays

Onze hommes armés ont été tués dans deux opérations distinctes menées par les forces de sécurité dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, a annoncé l'armée pakistanaise. Selon l'armée pakistanaise, un groupe armé a tenté d'installer un barrage routier dans le district de Kharan afin de

perturber la circulation, précisant que les forces de sécurité sont intervenues et ont échangé des tirs avec eux, faisant huit morts parmi les hommes armés. Dans la deuxième opération, les forces de sécurité ont ciblé une cache des hommes armés dans le district de Washuk, et après avoir effectué une perquisition, des

échanges de tirs ont eu lieu, faisant trois morts parmi ces hommes armés. La province du Baloutchistan connaît une recrudescence des attaques armées ces derniers mois. Selon les dernières données de l'Institut pakistanais d'études sur les conflits et la sécurité, 89 attaques ont été enregistrées dans la province en

août dernier, contre 83 en juillet. Ces attaques ont fait 76 morts et 47 blessés en août, contre 162 morts et 86 blessés en juillet. Les opérations menées par les forces de sécurité au Baloutchistan en août dernier ont également fait 115 morts parmi les hommes armés, contre 189 en juillet.

Kamel

SINGAPOUR :

Le Premier ministre augmente son salaire de 1,1 million de dollars

Les ministres singapouriens, déjà parmi les mieux rémunérés au monde, vont bénéficier d'une hausse de salaire pour la première fois en quinze ans, a annoncé le Premier ministre Lawrence Wong, en expliquant que le gouvernement ne peut pas attirer les meilleurs talents en politique si les rémunérations restent inchangées. Wong a déclaré devant le Parlement que, dans le cadre d'un nouveau dispositif de rémunération, le salaire annuel de référence pour un ministre au grade le plus bas passera à 1,8 million de dollars singapouriens (1,2 million d'euros), contre 1,1 million de dollars singapouriens (747 564 €). Le salaire de référence du Premier ministre grimpera à 3,6 millions de dollars singapouriens (2,4 millions d'euros), contre 2,2 millions (1,5 million d'euros), a-t-il précisé. La rémunération des ministres est depuis longtemps un sujet politiquement sensible dans la cité-État, notamment sur fond de préoccupations liées au coût de la vie et d'un revenu médian brut mensuel en 2025 de 5 775 dollars singapouriens (3 924 €) pour les résidents occupant un emploi à temps plein, selon les chiffres du gouvernement. Ces augmentations ont été recommandées par un comité indépendant. Wong a toutefois indiqué que les ministres ne percevront pas immédiatement la totalité de ces hausses. Ils recevront, à partir du 15 octobre, un ajustement ponctuel pouvant aller jusqu'à 9 %, selon la situation individuelle, notamment leurs performances. Wong a également annoncé qu'il ferait don de l'intégralité de son augmentation de salaire à des œuvres caritatives pendant les cinq prochaines années. **Ismain**

POUR SON PROGRAMME NUCLÉAIRE :

L'Iran renvoyé devant le Conseil de sécurité des Nations unies

La crise iranienne est avant tout une question nucléaire, en dépit de sa sédimentation autour du détroit d'Ormuz, où l'armée américaine sévisse dans un blocus ruineux depuis plus de six mois. C'est ce qu'ont rappelé, « avec une profonde inquiétude », les gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en renvoyant le dossier nucléaire iranien devant le Conseil de sécurité des Nations unies. C'est la première fois depuis vingt ans que les 35 membres de l'agence de Vienne signalent ainsi l'Iran au Conseil, suivant une résolution proposée par les États-Unis et la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (dits « E3 »). Ce texte, adopté à une majorité de 23 voix, demande à Téhéran – qui n'a plus donné accès aux inspecteurs de l'AIEA à ses sites les plus sensibles depuis leur bombardement par l'entité sioniste et les États-Unis en juin 2025 – de « remédier d'urgence à son manquement » et d'autoriser des contrôles visant à garantir « que les matières nucléaires ne soient pas détournées ». Sans surprise, Téhéran a accueilli fraîchement une résolution « adoptée sous la pression politique des États-Unis et de leurs alliés », selon son représentant permanent à Vienne, Reza Najafi, lequel promet déjà à la télévision d'Etat iranienne qu'elle n'aboutira « à aucun résultat ». La Russie et la Chine, qui critiquent depuis un an le retour des sanctions de l'ONU contre l'Iran, se sont opposées à la résolution de Vienne et devraient faire barrage à la pression occidentale à New York. Mais ce vote n'en demeure pas moins un palier. **Nadine**

“VILLAGE DES CITRONNIERS” :

El-Arsa, une page vivante de la mémoire de Mostaganem



Par Tayeb Bey Abdelkader

À Mostaganem, El-Arsa est l'un de ces anciens quartiers dont l'histoire demeure intimement liée à la mémoire de la ville. Connue autrefois comme le « Village des Citronniers », il s'est développé dans un environnement marqué par les vergers, les arbres fruitiers et la proximité de l'oued Aïn Sefra, connu pour ses sources naturelles et ses espaces verdoyants. Derrière les transformations urbaines qu'il a connues, le quartier conserve aussi les souvenirs de générations d'habitants qui y ont grandi. El-Arsa occupe une place particulière dans l'histoire urbaine de Mostaganem. Situé dans la partie sud de la ville, ce secteur appartient à l'ancien tissu urbain de la cité et apparaît dans plusieurs travaux consacrés à son évolution historique. Durant la période coloniale, il était notamment connu sous l'appellation de « Village des Citronniers », un nom qui rappelle le paysage végétal qui caractérisait autrefois cette partie de la ville. Les anciens vergers et la présence d'arbres fruitiers ont profondément marqué la mémoire collective. Les citronniers ont notamment donné leur nom à ce secteur, tandis que la proximité de l'oued Aïn Sefra contribuait à former un environnement particulier, avec ses sources naturelles et ses espaces de végétation. Certains habitants ont d'ailleurs, au fil des années, aménagé de petits espaces autour de l'oued en y plantant des fleurs et en entretenant des coins de verdure, perpétuant ainsi, à leur manière, le caractère végétal qui faisait autrefois le charme des lieux. La mémoire d'El-Arsa ne se limite cependant pas à son paysage. Elle est également faite de scènes de la vie quotidienne que les anciennes générations ont conservées dans leurs souvenirs. Parmi elles

figure un rituel particulièrement marquant lié au mois de Ramadan durant la période coloniale. Selon des témoignages transmis localement, à l'approche de l'heure de l'Iftar, les soldats français plaçaient un grand canon dans le secteur proche de l'actuel jardin du 20 Août, connu autrefois sous l'appellation de jardin de l'Ex président de la République Ahmed-Ben-Bella, et l'orientaient en direction de la plage. Le coup de canon était alors tiré lorsque la lumière annonçant la rupture du jeûne était aperçue depuis la mosquée du quartier de Tebbana. La détonation, particulièrement forte, pouvait être entendue dans une grande partie de Mostaganem et servait ainsi de signal aux habitants pour annoncer l'heure de l'Iftar. Ce souvenir, aujourd'hui disparu avec cette pratique, demeure profondément ancré dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Ce récit appartient également à la mémoire personnelle de nombreux anciens habitants d'El-Arsa. Certains se souviennent encore de ces soirées de Ramadan durant lesquelles les familles attendaient le bruit du canon avant de commencer leur repas. Pour les enfants du quartier, ce moment constituait un événement quotidien qui rythmait le mois sacré et faisait partie du paysage sonore de Mostaganem d'autrefois. Ces souvenirs, même lorsqu'ils sont transmis oralement, contribuent à donner une dimension humaine à l'histoire du quartier. Au fil des décennies, El-Arsa a ensuite connu d'importantes transformations urbaines. Les bâtiments connus localement sous le nom de « bâtiments de la cité Kaïd M'Hamed » ont marqué une période importante de cette évolution résidentielle. Ils ont longtemps constitué un élément familier du quartier et restent associés aux souvenirs de plusieurs générations de Mostagané-

mois. Avec le temps, certains de ces immeubles ont connu une forte dégradation. Après le relogement de leurs occupants dans des logements plus décentes, les constructions les plus fragilisées ont été complètement démolies et l'assiette de terrain serve actuellement en dépotoir à ciel ouvert. Des pierres, des gravats, du sable et d'autres matériaux provenant des anciennes structures sont encore présents sur certains sites, donnant à ces espaces un aspect qui nécessite aujourd'hui un traitement et un aménagement appropriés. Tous les bâtiments de la cité Kaïd M'Hamed n'ont toutefois pas disparu. Certaines constructions demeurent encore debout, tandis que les espaces issus des démolitions partielles côtoient aujourd'hui le bâti existant. Cette situation illustre les différentes étapes de transformation qu'a connues El-Arsa et pose la question de l'avenir de ces emprises au cœur d'un quartier chargé d'histoire. Par endroits, les rues, les ruelles et certains trottoirs présentent également des signes de dégradation. Ces difficultés contribuent à altérer l'image de certains secteurs du quartier, alors même qu'El-Arsa dispose d'un patrimoine mémoriel et paysager qui pourrait constituer un véritable atout pour sa requalification. L'amélioration du quartier pourrait ainsi s'inscrire dans une approche qui associe cadre de vie et mémoire locale. Aujourd'hui El-Arsa se trouve à la croisée de son passé et de son avenir. Lui redonner un cadre urbain plus agréable ne signifie pas effacer ce qui reste de son histoire, mais au contraire permettre à cette mémoire de trouver sa place dans la ville actuelle. Entre les souvenirs des citronniers, les paysages de l'oued Aïn Sefra et les témoignages de ceux qui y ont vécu, El-Arsa demeure une page singulière de la mémoire populaire de Mostaganem.

BAS-MAZAGRAN (MOSTAGANEM)

Visite d'inspection du chantier de la polyclinique 24h/24

Dans le cadre du suivi des projets visant à renforcer les structures de santé de proximité, une visite d'inspection a été effectuée au niveau du chantier de la polyclinique 24h/24 en cours de réalisation à la cité des 626 logements Bas-Mazagran dans la wilaya de Mostaganem. Cette sortie sur le terrain, conduite par la directrice de l'établissement, a permis de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et d'examiner les différentes étapes restant à réaliser avant l'achèvement du projet. La responsable a également insisté sur l'importance d'un suivi rigoureux du chantier afin de garantir la réalisation des travaux conformément aux normes requises. Au cours de cette visite, l'accent a été mis sur la nécessité de respecter les délais arrêtés pour la réception de cette nouvelle infrastructure sanitaire. La directrice a appelé à la mobilisation des moyens nécessaires pour permettre la finalisation du projet dans les meilleures conditions et sa mise en service dans les délais prévus. La future polyclinique 24h/24 représente un équipement important pour les habitants de Mazagran en général. Sa mise en service devrait contribuer à renforcer l'offre de soins de proximité, à améliorer la prise en charge des patients et à faciliter l'accès aux services de santé, notamment en dehors des horaires habituels. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de renforcement des infrastructures sanitaires locales, avec l'objectif de rapprocher davantage les prestations de santé des citoyens et d'améliorer la qualité de leur prise en charge. **TBA**

MOSTAGANEM

14 quintaux de pastèques saisis à Hadjadj

Dans le cadre des actions préventives destinées à lutter contre les risques d'intoxications alimentaires, une opération de contrôle et d'inspection a été menée mercredi au niveau de plusieurs commerces de fruits et légumes du centre de la commune de Hadjadj, dans la wilaya de Mostaganem. Cette intervention a été réalisée par les agents de la répression des fraudes de l'inspection de Sidi Ali, en coordination avec les services de la Sûreté nationale et le Bureau communal d'hygiène de Hadjadj. Les contrôles ont porté notamment sur les conditions de conservation, de présentation et de commercialisation des produits, ainsi que sur le respect des règles d'hygiène et de salubrité exigées pour garantir la sécurité des consommateurs. Au cours de cette opération, plusieurs insuffisances ont été relevées chez certains commerçants, particulièrement en matière d'hygiène et de conditions sanitaires dans les espaces de vente. Les services de contrôle ont procédé à la saisie de 14 quintaux de pastèques et de melons déclarés impropres à la consommation. Les produits concernés ont été immédiatement retirés du circuit commercial puis détruits conformément aux procédures réglementaires en vigueur. Des dossiers judiciaires seront également constitués à l'encontre des commerçants. **Zakaria D**

STIDIA (MOSTAGANEM)

Quatre nouvelles cages flottantes pour renforcer la production aquacole

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture, ainsi que des instructions visant à assurer un suivi de terrain des projets d'investissement, une visite de terrain a été effectuée dans la zone d'activités aquacoles de la commune de Stidia, afin de constater l'opération d'installation de quatre (04) nouvelles cages flottantes relevant d'un investisseur actif dans le domaine de l'aquaculture. Cette opération s'inscrit dans la dynamique que connaît l'activité aquacole dans la wilaya, portant à dix (10) le nombre total de cages flottantes exploitées par cette entreprise en mer. Cette extension traduit la volonté des investisseurs de développer leurs projets et d'accroître leurs capacités de production, contribuant ainsi au renforcement de la production halieutique, à la création de richesse et d'emplois, ainsi qu'au soutien du développement économique local. **Zakaria D.**

ORAN

Le wali inspecte deux projets stratégiques



Par B. Adda

Dans le cadre du suivi sur le terrain des projets stratégiques, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a effectué mercredi une visite de terrain pour inspecter l'avancement des travaux de réalisation d'un silo à grains d'une capacité d'un million de quintaux, dans la zone de Sidi Belkheir, commune de Oued Tlélat, dans la wilaya d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. Le projet, dont la

réalisation est supervisée par l'entreprise Cosider Construction, connaît une avancée des travaux estimée à près de 50 %. M. le wali a écouté des explications techniques sur le déroulement des travaux et a donné des instructions pour veiller à la poursuite des efforts et à l'accélération du rythme de réalisation, afin de livrer le projet dans les délais fixés. Par ailleurs, M. le wali a inspecté l'avancement des travaux du projet de dédoublement de la route nationale n°108, s'étendant sur une distance de 12 km et reliant l'autoroute

Est-Ouest aux limites de la wilaya de Aïn Témouchent, en passant par la zone industrielle de Tafraoui, dans la wilaya d'Oran. Lors de cette visite, M. le wali a constaté le rythme avancé des travaux et a également écouté les explications données par le directeur des Travaux publics sur le déroulement des travaux, a indiqué un autre communiqué rendu public. Il a insisté sur la nécessité de veiller à l'achèvement des travaux dans les délais fixés, tout en tenant compte de la qualité et de la bonne exécution.

MASCARA

Quatre blessés sur la route à Tighennif

Les secours opérationnels de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Tighennif, dans la wilaya de Mascara, sont intervenus mercredi à 13h05 pour un accident de la circulation consistant en la sortie de route d'une voiture, sur la route nationale n°91 reliant le douar Ou-

led El Khamsa à la commune de Tighennif, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a fait quatre blessés de sexe masculin, âgés de 18 à 58 ans. Les premiers secours leur ont été prodigués sur place, avant leur transport au service des urgences médicales de l'hôpital de Ti-

ghennif. À cette occasion, la Direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara renouvelle ses recommandations aux usagers de la route : • Faire preuve de prudence et de vigilance, Respecter le code de la route. • Ne pas dépasser les limitations de vitesse. **BA**

TIARET

Un blessé dans un accident de la circulation

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tiaret, représentés par l'unité secondaire de la daïra de Rahouia, sont intervenus mercredi à 10h48, à la suite d'un accident de la circulation consistant en la sortie de

route puis le renversement d'une voiture de tourisme sur la route nationale n°23, à l'entrée du village de Tamda, commune de Guertoufa, dans la wilaya de Tiaret, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a fait

un blessé, une personne ayant subi des blessures de gravité variable. Elle a été secourue sur place, puis transportée au service des urgences de l'hôpital local « Tedjini Haddam », dans la commune de Rahouia. **AR**

TISSEMSILT

Un mort dans un accident de la route

Les services de la Protection civile de la wilaya de Tissemsilt, sont intervenus mercredi à 14h58 pour un accident de la circulation, consistant en une personne renversée par une voiture sur la route nationale n°19, au

niveau de la zone Zaouia, douar Touadja, commune et daïra de Ammari, dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a causé le décès d'une personne âgée de 72 ans sur les lieux.

La victime a été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention une ambulance et un camion de secours. **BA**

AÏN SEFRA (NAÂMA)

Arrestation de trois trafiquants de drogue

Dans le cadre de la poursuite des efforts des services opérationnels de la Sûreté nationale dans la lutte contre les crimes liés aux drogues, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Naâma, a mis fin à l'activité d'un réseau criminel composé de 03 personnes, spécialisé dans le trafic de drogues dures (cocaïne) et de kif traité, au niveau de la ville de Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, a indiqué un communiqué rendu public. L'affaire, sous la supervision du parquet territorialement compétent, fait suite à des informations confirmées reçues par la même brigade, faisant état de l'utilisation par l'un des suspects de son domicile pour le stockage et le trafic de drogues dans la ville de Aïn Sefra. Les enquêteurs de la brigade ont ainsi réussi à identifier le suspect et à déterminer son lieu de présence, avant de l'arrêter en compagnie de ses deux complices. L'opération a permis la saisie et la récupération de : 130 grammes de drogues dures, de la cocaïne, 80 grammes de kif traité, Une somme d'argent de 275 millions de centimes, provenant des revenus de l'activité criminelle ainsi qu'un véhicule et une motocyclette utilisés pour le transport et le trafic de ces drogues ont également été récupérés. Les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Aïn Sefra. **AR**

RELIZANE

La wilaya prépare la campagne labour-semailles

Dans le cadre du suivi des préparatifs de la saison agricole 2026/2027, M. Kamel Berkane, wali de Relizane, a présidé, mercredi, dans la salle de conférences du siège de la wilaya, une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, en présence de M. Abdelkader Baghdadi, président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, ainsi que des chefs de daïra, des directeurs membres du Conseil exécutif et des présidents des Assemblées populaires communales, a indiqué un communiqué rendu public. Concernant le secteur agricole, la réunion a porté sur les préparatifs du lancement de la campagne de labour-semailles pour la saison agricole 2026/2027, notamment les mesures organisationnelles et techniques prises, ainsi que la disponibilité du matériel agricole mobilisé pour la campagne. Elle a également porté sur la situation de la gestion et de la distribution du stock de semences, afin d'assurer les conditions appropriées pour le lancement de la saison dans les meilleures conditions. M. le wali a donné des instructions pour achever l'ensemble des préparatifs liés au lancement de la campagne de labour-semailles, de mobiliser les moyens et ressources nécessaires, tout en assurant le suivi sur le terrain et la coordination entre les différents intervenants, de manière à contribuer à la réussite de la saison agricole et à l'atteinte des objectifs fixés. **AR**

BÉCHAR

Le wali inspecte les projets de deux écoles primaires

Le wali de Béchar M. Ahmed Benyoucef, accompagné du président de la commission de l'habitat à l'Assemblée populaire de wilaya, représentant le président de l'Assemblée populaire de wilaya, et en présence du directeur des Équipements publics, a inspecté mercredi, le projet de réalisation d'une école primaire de catégorie 2 au niveau du secteur 21, ainsi qu'une école primaire de catégorie 2 au quartier El Fajr, à Béchar El Jdid, a indiqué un communiqué rendu public. M. le wali, a constaté le rythme des travaux et a donné des instructions pour accélérer leur réalisation et renforcer les chantiers en ressources humaines et en moyens matériels, afin de livrer le projet à la fin de l'année, (au mois de décembre), pour renforcer la carte scolaire et garantir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves. **AR**

DÉCISION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION N° 20 DU 28 JUILLET 2026 :

Les raisons de l'annulation

Le 10 septembre 2026, à dix jours de la rentrée scolaire prévue le 21 septembre, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'annulation de sa décision n° 20 du 28 juillet 2026 portant sur la réforme des volumes horaires et coefficients des matières dans l'enseignement secondaire et technique. Cette décision de rétropédalage intervient quelques jours après les orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune lors du conseil des ministres du 6 septembre 2026, appelant à tenir l'école éloignée de l'idéologie et à soumettre toute proposition de changement exclusivement en Conseil des ministres.

Par Charef Slamani

La décision d'annulation, signée le 9 septembre 2026 par le ministre Mohamed Seghir Sadaoui, stipule que toutes les publications en lien avec la décision du 28 juillet sont également annulées et que les dispositions de la décision n° 186 du 23 mars 2006 restent en vigueur. Lors d'une conférence nationale consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations présidentielles, le ministre a souligné « l'extrême importance des orientations données par le président de la République visant à tenir l'école à l'écart de tout courant idéologique et de tout conflit politique stérile, afin que le débat au sein du secteur demeure purement pédagogique ».

Contenu de la décision annulée du 28 juillet 2026

La décision n° 20 du 28 juillet 2026 avait introduit plusieurs modifications structurelles dans l'organisation du cycle secondaire et technique. Parmi les mesures phares figuraient :

- **Réorganisation des volumes horaires** : élargissement du volume horaire des matières fondamentales de spécialité en troisième année secondaire pour accorder davantage de temps aux travaux pratiques et aux corrigés d'exercices.
- **Introduction de l'informatique** : ajout de la matière informatique aux filières Mathématiques et Mathématiques Techniques en troisième année secondaire, afin d'assurer une cohérence avec le mode d'enseignement à l'université.
- **Modification des coefficients linguistiques** : renforcement de l'anglais avec un coefficient passant à 3 dès la 2e année du moyen et maintien de cette tendance au secondaire.
- **Réaménagement de la philosophie** : réduction du volume horaire de la philosophie dans les filières scientifiques, mathématiques et techniques en terminale, avec maintien de la matière en première année secondaire.
- **Changement de dénomination** : transformation de la filière « Technique mathématique » en filière « Génie ».

Le ministère avait affirmé qu'aucune matière ne serait supprimée, mais que leur répartition dans le cursus scolaire serait modifiée afin d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Les raisons de l'annulation

Plusieurs facteurs expliquent ce revirement ministériel. D'abord, la réforme avait suscité une énorme polémique dans l'opinion publique, principalement en raison du nouveau volume horaire de la philosophie au lycée. Ensuite, les orientations présidentielles du 6 septembre ont clairement indiqué que l'école devait être protégée des querelles politiques et

des courants idéologiques.

Le ministre Sadaoui a déclaré que « l'objectif suprême du secteur de l'éducation nationale est une école moderne et ouverte, capable de former des générations dotées des connaissances scientifiques nécessaires et d'un esprit ouvert », appelant toutes les composantes de la communauté éducative à « éloigner l'école, les espaces éducatifs et l'ensemble des établissements relevant du secteur de l'éducation des querelles politiques et des courants idéologiques ».

Critique pédagogique de la décision du 20 juillet 2026

1. Une réforme précipitée et mal préparée

La décision du 28 juillet 2026 a été critiquée pour son caractère précipité. Selon plusieurs observateurs, les changements annoncés ne tenaient pas compte des réalités du terrain, notamment en matière de formation des enseignants et de disponibilité des ressources pédagogiques. L'introduction de l'anglais dès la 3e année primaire, par exemple, a été jugée irréaliste par de nombreux pédagogues, qui soulignent qu'il n'y a pas assez d'enseignants d'anglais formés pour tenir cette promesse.

2. La question de la philosophie : entre marginalisation et rééquilibrage

La réduction du volume horaire de la philosophie dans les filières scientifiques a été vivement critiquée par l'Association algérienne des études philosophiques, qui a dénoncé « la dégradation d'une matière jugée vitale pour le développement de la pensée critique, de la rationalité et du libre arbitre chez les lycéens ». Pour ses détracteurs, réduire le volume horaire de la philosophie, la cantonner aux premières années du lycée et la soustraire à l'évaluation du baccalauréat revient, dans les faits, à la marginaliser.

Le ministre a défendu sa décision en expliquant que « nous avons renforcé les matières fondamentales dans chaque filière, et la philosophie a précisément bénéficié de ce renforcement dans la filière Lettres et Philosophie, notamment par la hausse de son coefficient en classe de Terminale ». Concernant les autres filières, il a précisé que la philosophie demeure programmée comme une matière clé des apprentissages de base en classe de Première.

3. La querelle des langues : anglais contre français

La substitution organisée de l'anglais au français a été perçue par certains comme une décision idéologique plutôt que pédagogique. Le pédagogue Ahmed Tessa a formulé des critiques techniques, soulignant que la transition du français vers l'anglais se fait

plus rapidement que le système ne peut le supporter. Selon lui, il n'y a pas assez d'enseignants d'anglais formés pour mettre en œuvre efficacement cette réforme.

D'autres observateurs estiment que cette réforme linguistique reflète une volonté de rupture avec l'héritage colonial français et d'alignement sur les standards internationaux. Le ministre a justifié ce choix par la nécessité de renforcer l'anglais, langue internationale, tout en maintenant le français comme langue étrangère au même titre que l'allemand, l'italien ou l'espagnol.

4. Impact sur la cohérence du parcours scolaire

Les critiques ont également porté sur la cohérence globale du parcours scolaire. La réorganisation des volumes horaires et coefficients a été jugée trop complexe et susceptible de créer des déséquilibres entre les différentes filières. Par exemple, l'augmentation significative du coefficient de l'anglais dans les filières scientifiques et techniques (passant à 3) a été perçue comme une mesure qui pourrait désavantager les élèves moins préparés linguistiquement.

De plus, la répartition du contenu de certaines matières sur les première et deuxième années secondaires a été critiquée pour son manque de clarté pédagogique. Les enseignants ont exprimé des inquiétudes quant à la charge de travail supplémentaire et à la difficulté de couvrir l'ensemble des programmes dans des délais réduits.

5. Absence de consultation et de dialogue pédagogique

Un autre point de critique majeur concerne l'absence de consultation des acteurs de terrain avant l'annonce de la réforme. Les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves et les experts en sciences de l'éducation n'ont pas été associés à l'élaboration de ces mesures, ce qui a nourri un sentiment de défiance envers le ministère.

Cette approche « top-down » a été dénoncée comme contraire aux principes de gouvernance participative et de dialogue social qui devraient prévaloir dans le secteur éducatif. Plusieurs partis politiques ont également exprimé leurs réserves, soulignant que la réforme de l'école doit refléter « l'identité de l'État algérien consacrée par la Déclaration du 1er Novembre ».

Conséquences de l'annulation

L'annulation de la décision n° 20 du 28 juillet 2026 a plusieurs implications. D'abord, elle permet de maintenir la stabilité du système éducatif à l'approche de la rentrée scolaire, évitant ainsi la confusion qui aurait pu résulter de l'application de mesures controversées. Ensuite, elle ouvre

la voie à une réflexion plus approfondie et plus inclusive sur les réformes nécessaires dans le secondaire. Le maintien du système du tronc commun et la préservation de l'ensemble des matières précédemment programmées pour toutes les filières constituent un retour à la normale rassurant pour les élèves, les enseignants et les parents. Cependant, cette annulation ne doit pas être interprétée comme un renoncement à toute réforme, mais plutôt comme une invitation à concevoir des changements mieux préparés, mieux concertés et mieux adaptés aux réalités du terrain.

Perspectives et recommandations

À la lumière de cette expérience, plusieurs recommandations peuvent être formulées pour l'avenir :

- **Renforcer la concertation** : associer systématiquement les enseignants, les syndicats, les associations de parents et les experts en sciences de l'éducation à l'élaboration des réformes.
- **Privilégier la progressivité** : éviter les changements brusques et privilégier des réformes progressives, testées et évaluées avant généralisation.
- **Investir dans la formation** : renforcer la formation initiale et continue des enseignants, en particulier dans les domaines prioritaires comme l'anglais et l'informatique.
- **Garantir la cohérence pédagogique** : veiller à ce que les réformes respectent la cohérence des parcours scolaires et ne créent pas de déséquilibres entre les différentes filières.
- **Protéger l'école de l'idéologie** : conformément aux orientations présidentielles, garantir que les décisions éducatives soient prises sur la base de critères purement pédagogiques et non idéologiques.

Conclusion

L'annulation de la décision n° 20 du 28 juillet 2026 marque un tournant dans la politique éducative algérienne. Elle témoigne de la prise de conscience par les autorités de la nécessité de protéger l'école des querelles idéologiques et de privilégier une approche pédagogique rigoureuse et concertée. Les critiques formulées à l'encontre de la réforme annulée mettent en lumière les défis auxquels est confronté le système éducatif algérien : besoin de modernisation, exigences de qualité, contraintes de ressources et attentes légitimes de la société.

À l'avenir, il appartiendra au ministère de l'Éducation de transformer cette expérience en opportunité pour engager des réformes plus profondes, mieux préparées et plus inclusives, capables de répondre aux aspirations d'une école algérienne moderne, ouverte et performante.



TASSEMENT VERTÉBRAL : Symptômes, comment le soigner ?

Le tassement vertébral est une fracture qui se manifeste par une diminution de la hauteur d'une vertèbre. Elle est souvent due à un traumatisme ou à une ostéoporose.

Le tassement vertébral provoque des douleurs au niveau du dos. Ces douleurs sont généralement localisées au niveau de la colonne vertébrale et s'atténuent en position allongée. Elles peuvent également irradier jusqu'aux côtes. Non traitées, les douleurs gênent la marche. Lorsque la fracture atteint plusieurs vertèbres, le tassement vertébral cause et une augmentation de la cyphose dorsale, c'est-à-dire une exagération de la courbure dorsale. "La plupart des tassements vertébraux liés à l'âge concernent surtout la partie antérieure des vertèbres, explique Éric Bouthier. Ce sont des fractures stables qui sont rarement associées à un trouble neurologique". Une radiographie de la région dorsale permet d'effectuer le diagnostic de tassement vertébral. "Le médecin recherche sur la radio la forme typique de la vertèbre en forme de "coin" (à cause de la perte de hauteur plus marquée à la partie antérieure de la vertèbre), une perte de hauteur de la vertèbre d'au moins 20% (ou 4 mm) et éventuellement la présence d'autres tassements vertébraux (tassements multiples seraient présents dans 20 à 30% des cas)" détaille Éric Bouthier. L'imagerie médicale (IRM) permet également de déceler la cause de la fracture : l'ostéoporose notamment. L'IRM est utile en cas d'atteinte neurologique. Des examens complémentaires, comme le scan-



ner, peuvent être pratiqués afin de diagnostiquer certaines formes de cancers. Le scanner est souvent utilisé pour vérifier l'intégrité du mur postérieur des vertèbres (celui qui est en contact avec la moelle épinière) et l'absence d'autres pathologies comme un cancer. "Diagnostiquer et traiter l'ostéoporose semble efficace pour diminuer le risque de futurs tassements vertébraux" précise Éric Bouthier. La prévention est ainsi primordiale. Les douleurs liées au tassement vertébral sont sou-

lagées avec des antalgiques. Les personnes âgées doivent toutefois éviter de prendre des anti-inflammatoires non-stéroïdiens car ils leur sont déconseillés. Dans certains cas, une brève période de repos est préconisée, suivi d'une reprise de la marche. La rééducation et un bon maintien permettent d'éviter les risques de tassement vertébral. La rééducation de l'équilibre pour limiter le risque de chute le renforcement musculaire la facilitation d'une activité physique régulière.

Vitamine D : soleil, aliments, bienfaits, à quoi ça sert ?

La vitamine D est une prohormone synthétisée dans le derme sous l'effet des ultraviolets du soleil, puis transportée dans le foie et le rein où elle est transformée en hormone active. Elle permet l'absorption intestinale du calcium et participe à la santé osseuse. La vitamine D2 tout comme la vitamine D3 peuvent être apportées par l'alimentation. La principale source de vitamine D est la lumière du soleil. "La vitamine D est synthétisée par la peau sous l'action du soleil ; mais attention, une exposition prolongée aux UV augmente le risque de cancer de la peau", met en garde le Dr Fouré. Ce sont précisément les rayons ultraviolets B ou "UVB" qui déclenchent la synthèse de la vitamine D. Des chercheurs espagnols de l'Université Polytechnique de Valence ont estimé la durée d'ensoleillement nécessaire en fonction de la saison. Ils estiment qu'au printemps et en été une exposition de 10 à 20 minutes par jour est suffisante pour couvrir les besoins en vitamine D. En été, on estime que le corps fabrique en 20 minutes environ 10'000 UI de vitamine D. En revanche, en hiver, souvent plus de 2 heures d'exposition au soleil par jour est nécessaire. Au printemps, une exposition à la lumière du soleil de 10 à 20 minutes des mains, des avant-bras et du visage deux à trois fois par semaine assure l'apport nécessaire en vitamine D. Le temps d'exposition n'augmente pas la synthèse de la vitamine. A partir d'une certaine dose, la fabrication s'arrête. L'utilisation des UV artificiels (cabine UV) comme source de vitamine D "ne peut en aucun cas se justifier", estime l'Institut national du cancer (INCa), qui déconseille cette pratique. L'Institut rappelle que les rayonnements ultraviolets (solaires et artificiels) sont des cancérigènes avérés.

Mycose de la bouche : symptômes, traitements, contagieux ?



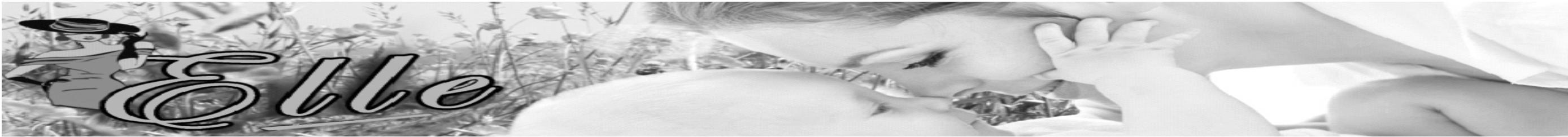
"Les symptômes peuvent être très différents d'une personne à l'autre et selon la souche de champignon mise en cause", rappelle le Docteur Christophe Lequart, chirurgien-dentiste. Les principaux symptômes sont : Des dépôts blanchâtres à l'intérieur des joues qui s'enlèvent lorsqu'on les gratte (notamment en cas de muguet). Une langue le plus souvent blanche ou rouge sous l'effet de l'inflammation. Elle peut aussi être noire ou verdâtre. Des douleurs et des inflammations dans la bouche. Un certain inconfort et une gêne pendant les repas. Une glossite qui se caractérise par une inflammation de la langue qui devient rouge et douloureuse. Le traitement d'une mycose buccale consiste en : La prise d'antifongique en suspension ou en comprimé

(médicaments à prendre en dehors des repas et des boissons et qui doivent être maintenus en contact avec la muqueuse le plus longtemps possible, à minima plusieurs minutes). L'utilisation de bains de bouche antiseptiques. En cas de port de prothèse dentaire, elle doit être décontaminée en la brossant avec une solution antifongique (amphotéricine) et en la rinçant avec de l'eau et du bicarbonate. La meilleure façon d'éviter une récurrence de mycose langue est d'avoir une hygiène buccale exemplaire. "Vous devez donc vous brosser les dents deux fois par jour, utiliser de préférence une brosse à dents souple et utiliser du dentifrice fluoré. Il est également conseillé d'utiliser des brosses interdentaires et du fil dentaire", conclut le chirurgien-dentiste.

Les fruits interdits et autorisés en cas de diabète

L'alimentation joue un rôle essentiel dans la gestion du diabète. Les fruits, bien qu'ils soient sains et riches en fibres, peuvent contenir des quantités variables de sucre (fructose). Il est donc important de choisir les fruits les plus adaptés à une glycémie stable. Fruits autorisés (à consommer avec modération) Ces fruits ont un indice glycémique (IG) bas à modéré et sont riches en fibres, ce qui aide à limiter les pics de glycémie : Pommes, Poires, Fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles, mûres), Kiwi, Oranges et clémentines, Pamplemousses, Pêches et nectarines, Pruneaux (non sucrés), Avocat (très faible en sucre), Cerises (en petite quantité). Conseils : Privilégier les fruits frais, entiers et non transformés. Consommer les fruits avec la peau si possible (plus de fibres). Éviter les jus de fruits, même 100 %

pur jus. Fruits à limiter ou éviter Ces fruits ont un indice glycémique élevé ou une forte teneur en sucre rapide, ce qui peut entraîner des pics de glycémie : Bananes très mûres, Mangue, Raisin, Ananas, Pastèque, Litchis, Fruits secs sucrés (dattes, figues sèches, abricots secs...). Jus de fruits (même naturels). Portion idéale : 1 à 2 fruits par jour, répartis dans la journée. Associer à une source de protéines ou de lipides (ex. : yaourt nature, poignée de noix) pour ralentir l'absorption du sucre. Surveiller la glycémie après consommation pour ajuster les portions. Les personnes diabétiques peuvent consommer des fruits, mais avec discernement. Le choix du fruit, sa quantité, sa maturité et la façon de le consommer sont essentiels pour maintenir un bon équilibre glycémique.



Quelle est la température idéale pour un frigo ?

La température idéale d'un frigo se situe entre 1 et 5°C. Cela permet à la fois d'empêcher le développement des bactéries et de bien conserver les aliments, sans les geler. La température du frigo ne doit jamais dépasser les 7°C. Sur les frigos à molette rotative, il est conseillé d'appliquer la règle des 60 % pour régler la température de son frigo : la tourner à 3 si elle va de 1 à 5, à 6 si elle va de 1 à 10... Pour les modèles à glissière, il faut pousser l'interrupteur petit à petit pour arriver à bonne température très progressivement. Et les modèles à commandes électroniques sont simplement à régler avec les flèches. Souvent, la température du frigo va de 1 à 5 avec les thermostats, le plus froid étant au 5. Vous pouvez donc augmenter le froid en passant de 3 à 4 ou à 5, après avoir mesuré la température du frigo avec un thermomètre par exemple et pour ajuster en fonction. Si vous avez un

réfrigérateur à froid brassé ou à froid ventilé, la température est homogène quelle que soit la zone. Mais pour un frigo à froid statique, le plus répandu, il faut distinguer la zone du bas, qui est la plus froide (température entre 0 et 4°C) et dans laquelle on stocke les viandes, poissons, aliments à décongeler. Dans la zone du milieu, où il fait environ 4°C, on laisse les produits laitiers, les aliments cuisinés (viandes, poissons cuits) ou encore les pâtisseries. Dans le bac (entre 4 et 6°C), on met les fruits et légumes, et éventuellement le fromage en cours d'affinage. Et dans la porte, qui est la zone la plus chaude d'un frigo, on dispose les boissons, les œufs, le beurre ou encore les sauces. Il est conseillé de surveiller la température de son frigo avec un thermomètre spécial frigo. Si vous observez de l'eau qui coule ou de la glace qui se forme, il est probable que la température ne soit pas bonne.



Cheveux électriques : que faire pour les maîtriser ?

L'utilisation d'une brosse à cheveux électrique ou encore d'un shampoing anti-électricité statique peuvent aider à discipliner durablement les cheveux rebelles. Vous pouvez aussi appliquer les conseils suivants en compléments : Bannissez les matières synthétiques Ces matières sont les ennemis numéro 1 des cheveux puisqu'elles accentuent grandement le phénomène. Faites l'essai avec un bonnet en laine, en coton, en cashmere, ou en nylon ou en polyamide, vous vous rendrez vite compte de la différence ! La climatisation, la moquette, les outils de coiffage sont également en cause bien sûr, de même que la pollution. Effectuez un shampoing non agressif Il ne faut pas "exciter" la fibre capillaire. Pour cela, lavez vos cheveux correctement. Utilisez un shampoing doux, et surtout ne les frottez pas. Généralement, un seul shampoing suffit. Ensuite, rincez soigneusement votre chevelure. Sachez que des cheveux mal rincés graissent et étouffent le cuir chevelu. Pré-séchez en douceur Pré-séchez convenablement votre chevelure, sans la frictionner dans la serviette. De temps en temps, laissez sécher vos cheveux à l'air libre. Cela leur fera le plus grand bien. Utilisez les bons soins Avant d'empoigner votre sèche-cheveux, utilisez un soin léger sur les longueurs, type bi-phase ou sérum, et si vous devez utiliser un lisseur ou un fer à boucler, n'oubliez pas d'isoler la fibre capillaire de la chaleur avec un soin thermo-protecteur. Évitez les appareils coiffants trop chauds Optez pour un séchage léger puis un brushing de courte durée. Mettez le sèche-cheveux en position faible sans coller l'embout aux cheveux. Si vous aimez vos cheveux naturels ou souples, sachez qu'un diffuseur à large embout est bien moins agressif qu'une buse classique.

Jupe imprimée : comment l'assortir ?

À cœur des tendances mode, les jupes imprimées ne cessent d'enthousiasmer les passionnées de style à travers le monde. Qu'il s'agisse de motifs floraux, géométriques, animaliers ou abstraits, les jupes imprimées insufflent une dynamique unique et captivante à toute tenue. Ces pièces, par leur nature expressive, peuvent toutefois poser un défi stylistique : comment les assortir sans surcharger la silhouette ou créer un déséquilibre visuel ? Le secret réside dans l'harmonisation des éléments, le jeu subtil entre les couleurs et les textures, et surtout, la compréhension des principes fondamentaux du mix & match. Les bases d'une association réussie : Lorsqu'on évoque la jupe imprimée, la première règle à garder à l'esprit est la simplicité. En raison de son fort caractère visuel, il est judicieux d'opter pour des pièces unies et sobres pour le reste de la tenue. Une blouse ou un top de couleur neutre comme le blanc, le noir, le beige ou le gris, sera idéal pour mettre en valeur l'imprimé sans le noyer. Si vous souhaitez introduire une touche colorée, veillez à choisir une teinte présente dans l'imprimé de la jupe. Cette technique assure une harmonie chromatique et évite le risque d'une association discordante. Les matières également jouent un rôle crucial : privilégiez des tissus doux et fluides si votre jupe est structurée, ou à l'inverse, optez pour des matières plus rigides si votre jupe est légère et vaporeuse. Accessoires et finitions : le diable est dans les détails Bien que la jupe imprimée soit la pièce maîtresse de votre tenue, les accessoires peuvent faire toute la différence. Les chaussures, par exemple, doivent être choisies avec soin. Des sandales minimalistes, des escarpins élégants ou des bottines discrètes peuvent complimenter le look sans le surcharger. Les bijoux, quant à eux, devraient être délicats et raffinés : pensez à des créoles fines, un bracelet délicat ou un collier discret. En ce qui concerne les sacs, une pochette épurée ou un sac à main structuré dans une teinte neutre sera idéal. Enfin, n'oubliez pas l'importance de la ceinture pour marquer la taille et ajouter une touche finale qui structure l'ensemble. Les différentes occasions d'arborer sa jupe imprimée La jupe imprimée est étonnamment polyvalente. Pour un look décontracté, associez-la à un t-shirt basique, une paire de baskets et un sac en bandoulière. Pour une ambiance de travail, une chemise bien coupée,



Tajine sfarjel



- **Ingrédients :** 500 g de coings bien murs
- 200 g de sucre cristallisé 2 c à s de miel
- 200 g d'amandes mondées 200 g de noix
- 1 citron 60 g de beurre 2 c à s de smen
- 1 bâton de cannelle 1 verre à thé d'eau de fleur d'oranger 2 rondelles de citron frais 1 petite pincée de sel
- **Préparation :** Commencer par bien nettoyer les pièces, puis éplucher et couper en quartiers. Retirer soigneusement le cœur, laver et frotter chaque morceau avec du citron pour éviter l'oxydation. Faites griller légèrement les noix Dans une marmite, faites fondre le smen (beurre clarifié) à feu doux, puis ajouter la cannelle, l'eau de fleur d'oranger et le sel. Laissez chauffer quelques instants jusqu'à évaporation du smen, puis verser l'eau nécessaire et incorporer le sucre. Lorsque la sauce commence à bouillir, ajouter les coings, les rondelles de citron et les amandes. Mélanger délicatement de temps en temps et laisser mijoter à feu doux jusqu'à ce que les coings soient tendres et que la sauce épaississe. Dresser les pièces dans un plat de service avec les amandes et parsemer de noix grillées.

Angiome de bébé : quelles sont les différentes formes et les causes ?



L'angiome ou tache de naissance est un terme médical qui désigne toute malformation résultant de vaisseaux sanguins ou lymphatiques anormalement dilatés. L'angiome apparaît généralement lors des premières semaines de la vie. Ce phénomène serait prédéterminé pendant le déroulement de la grossesse. Cependant, leur origine semble encore inconnue. Cette malformation engendre des lésions de couleur rose foncé, rouge ou violette. L'angiome apparaît du jour au lendemain, mais en majeure partie disparaît spontanément au bout de quelques années et présentent un caractère bénin. 4 à 8 % des enfants des populations occidentales naissent avec un angiome. Certains angiomes peuvent aussi se développer à l'âge adulte. Il faut bien distinguer les hémangiomes appelés « fraises » ou angiomes imma-

tures et les malformations vasculaires dites « taches de vin » ou « angiomes matures » qui se caractérisent par une nappe rouge violacée et qui perdurent durant l'enfance. Les hémangiomes infantiles appelés « angiomes tubéreux » ou « angiomes fraises » sont présents chez 5 à 10% des nourrissons. Ils apparaissent à la naissance ou dans les premières années. Les hémangiomes sous-cutanés se présentent comme des tuméfactions saillantes de tonalité bleu-vert, de consistance ferme et élastique. Ces hémangiomes apparaissent juste après la naissance sous la forme d'un nodule rouge ou pourpre sur la peau ou à l'intérieur des organes comme le foie pouvant entraîner les complications. La tache rouge se développe en 3 phases : La première étape se manifeste par l'apparition entre 3 et 12 mois d'une

tache rouge. Elle augmente en surface et en volume durant quelques semaines à 5 ou 6 mois. Certains signes précurseurs peuvent laisser penser qu'un hémangiome puisse apparaître, car la zone de vasoconstriction provoque une macule (lésion) plus pâle ou au contraire une zone de vasodilatation. La phase de croissance se manifeste par une augmentation de la taille assez rapide pendant les 6 à 10 premiers mois. La deuxième phase est la stabilisation durant quelques mois. La troisième phase se caractérise par une régression spontanée, devenant progressivement plus pâle puis moins ferme avec une perte d'élasticité cutanée. La phase d'involution spontanée se caractérise par un blanchiment en surface, d'une diminution progressive de la taille jusqu'à disparition complète.

Mon enfant ne veut plus aller à l'école : comment réagir ?

Il n'est pas rare qu'un enfant traverse une période où il refuse d'aller à l'école. Ce refus peut être passager ou persistant, mais il suscite souvent inquiétude et incompréhension chez les parents. Plutôt que de céder à la panique, il est essentiel de comprendre les raisons profondes de ce malaise et d'adopter une attitude à la fois ferme et empathique. Écouter sans juger La première étape est d'instaurer un dialogue. Essayez de comprendre ce qui motive ce refus : est-ce lié à un problème scolaire (harcèlement, échec, surcharge), social (difficultés avec les camarades, isolement), ou personnel (angoisse de séparation, manque de confiance en soi) ? Évitez les réactions du type « Ce n'est pas grave » ou « Tu dois y aller », qui peuvent fermer la communication. Conseil : Créez un climat de confiance, parlez dans un moment calme, sans pression. Observer les signes Les raisons ne sont pas toujours exprimées clairement. Observez le comportement de votre enfant : troubles du sommeil, maux de ventre récurrents le matin, irritabilité, ou baisse d'appétit peuvent être des signaux d'un mal-être plus profond. Évaluer la situation avec les professionnels N'hésitez pas à contacter l'enseignant, le/la CPE, ou l'infirmière scolaire pour recueillir leur point de vue. Ils peuvent apporter des éléments objectifs sur ce qui se passe à l'école. Parfois, l'enfant se comporte tout à fait normalement en classe, ce qui peut orienter vers une cause extérieure à l'école. Un enfant qui ne veut plus aller à l'école envoie un signal. Ce n'est pas un caprice à ignorer, mais un appel à l'aide à décoder. En tant que parent, votre rôle est de rester à l'écoute, de poser un cadre rassurant, et de chercher les bonnes ressources pour l'aider à retrouver le chemin de l'école en confiance.





La "Grande Muraille photovoltaïque" que la Chine construit dans le désert



Et si une immense centrale solaire pouvait aussi transformer un désert ? En Chine, un projet aux dimensions colossales promet de produire une quantité d'électricité vertigineuse tout en ralentissant la progression des dunes. La Chine voit toujours plus grand en matière d'énergies renouvelables. Dans le désert de Kubuqi, en Mongolie intérieure, le pays construit ce que les médias locaux ont baptisé la « Grande Muraille photovoltaïque ». Il s'agit d'un immense corridor solaire de près de 400 kilomètres de long et jusqu'à 5 kilomètres de large. Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, il ne s'agit pas d'une seule centrale, mais d'une succession de parcs photovoltaïques développés par différents opérateurs, destinés à border la limite nord du désert. À l'horizon 2030, l'ensemble doit atteindre une puissance installée de 100 gigawatts, pour une production estimée à près de 40 térawattheures d'électricité par an. Cela représenterait environ 9 % de la consommation annuelle d'électricité de la France. Une partie du projet est déjà en service, notamment la centrale de Junma, dont les panneaux dessinent un cheval au galop, une prouesse inscrite au Guinness World Records comme la plus grande image photovoltaïque au monde.

Une méthode à température ambiante pour extraire du lithium de la roche dure



Les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux États-Unis affirment avoir trouvé une voie plus simple vers le lithium à partir de la roche dure : un procédé qui fonctionne à température ambiante ou près de la température ambiante et qui devrait réduire les coûts d'environ moitié. Cela pourrait représenter une avancée majeure pour tout, des véhicules électriques aux systèmes de batteries domestiques, qui dépendent du lithium pour stocker l'énergie de manière abordable et fiable. Le spodumène, une source majeure de lithium en roche dure, est au cœur de cette

nouvelle méthode, a rapporté le magazine PV. Les chercheurs ont utilisé de l'eau et du fluorure d'ammonium pour décomposer le minerai, évitant l'étape habituelle de torréfaction au-dessus de 1 000 degrés Celsius (1 832 degrés Fahrenheit) et récupérant l'aluminium et la silice comme coproduits utiles. Le travail, publié dans Science, a été testé sur 17 sources de spodumènes. À l'échelle du laboratoire, le solvant et le réactif pouvaient être récupérés et réutilisés en boucle fermée, avec des déchets proches de zéro dans ces conditions. Camden Hunt, ancien chef de projet au Center for Electrifi-

cation and Decarbonization of Industry du MIT et co-auteur de l'article, a souligné l'urgence du défi. « D'ici 2040, nous devons quadrupler la production mondiale de lithium, ce qui représente des centaines de nouveaux actifs producteurs de lithium », a déclaré Hunt, selon PV Magazine. Déjà, ajouter du stockage par batterie à un système solaire est l'un des meilleurs moyens de réduire considérablement les coûts énergétiques, de protéger votre maison contre les coupures de courant, et même de gagner en indépendance énergétique en se déconnectant du réseau.

Les Américains passent à côté d'un autre excellent drone économique



Potensic n'a peut-être pas le même prestige que DJI, mais les produits de cette entreprise chinoise à petit budget sont d'excellentes alternatives aux drones DJI. Par exemple, sa dernière offre, l'Atom 3, est presque égale à la DJI Mini 4 Pro tout en offrant des

fonctionnalités similaires de suivi et de photographie par IA. Cependant, le Potensic Atom 3 est tombé sous la liste couverte de la Federal Communications Commission (FCC), qui interdit la vente de tous les systèmes d'aéronefs sans équipage (UAS, ou drones) fabri-

qués à l'étranger aux États-Unis. Les fabricants étrangers de drones ajoutés à la liste couverte ne peuvent pas obtenir la certification FCC obligatoire pour les appareils électroniques dépendant de la communication radio afin de fonctionner aux États-Unis. Cela rend impossible la vente de drones grand public, qui utilisent le spectre radio pour le contrôle et la vidéo. L'interdiction de la FCC s'applique à tous les drones fabriqués à l'étranger publiés après décembre 2025. Cela signifie que les variantes existantes d'Atom et Atom 2 continueront d'être vendues dans le pays. Malgré cela, Potensic a déclaré PCMag qu'elle poursuit la certification de l'Atom 3 et qu'elle est optimiste quant à ses chances. Cela peut être motivé par la FCC Ordre du 16 juin, où il approuvait des exceptions pour les « drones jouets » pesant moins de 150 grammes et limités à un rayon de vol en ligne de vue de 100 mètres.

L'armée chinoise dévoile ses munitions "Pluie d'acier"

Les forces terrestres de l'Armée populaire de libération (APL) ont fourni un nouvel indice sur la manière dont Pékin pourrait employer son vaste arsenal de frappes à longue portée en cas de conflit. Une vidéo diffusée par un canal affilié à l'armée chinoise montre plusieurs roquettes explosant en altitude au-dessus d'un champ de tir, projetant une pluie de fragments métalliques à grande vitesse sur une large zone au sol. Les tirs ont été effectués depuis le système PCL-191 (également désigné PHL-191 ou PHL-16), une plateforme d'artillerie de roquettes modulaire et hautement mobile que plusieurs analystes considèrent comme l'équivalent chinois du système américain HIMARS. Ce lance-roquettes a notamment été engagé lors du vaste exercice militaire mené par l'APL à proximité de Taïwan en décembre dernier. Selon le magazine spécialisé Military Watch, cette nouvelle munition à effet de zone élargit sensiblement l'éventail des cibles que le PCL-191 est en mesure de traiter. D'après plusieurs analyses militaires, l'arme semble avant tout conçue pour neutraliser du personnel et des équipements légèrement protégés, plutôt que pour percer des installations fortifiées.

SPORT



FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE

Des retours attendus et des nouveaux profils

Le staff récemment nommé des Verts se trouve déjà face à un premier grand examen. L'équipe d'Algérie débutera cette nouvelle ère le 25 septembre à Tizi Ouzou contre la Zambie, avant de se rendre au Burundi le 29 septembre pour y affronter la sélection locale, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027. Un match amical face au Niger est également programmé début octobre.



Par Rachid

En amont de ces rencontres, Ibrahim Hamdani et Anthar Yahia auront à effectuer des choix décisifs. À partir d'un groupe élargi de 50 joueurs pré-sélectionnés, ils devront constituer une liste de 26 noms pour le prochain stage. Cette première sélection offrira déjà des indices sur l'orientation que souhaite donner le nouveau sélectionneur. Parmi les retours les plus anticipés figure celui de Baghdad Bounedjah. L'attaquant d'Al-Shamal SC, écarté des dernières convocations sous Vladimir Petkovic, pourrait faire son comeback. Son expérience et sa capacité à faire la différence dans la surface constituent des atouts non négligeables aux yeux du staff. Mohamed Bachir Belloumi est également pressenti. L'ailier de Hull City, qui évolue désormais en Premier League après la promotion de son club, a terminé la saison précédente sur une note positive et a bien entamé le nouvel exercice, notamment avec une passe décisive dès les premières

journées. Amine Chiakhia, jeune avant-centre désormais sous les couleurs de Rosenborg BK en Norvège, pourrait lui aussi réintégrer le groupe. Sa progression continue lui permettrait d'apporter une option supplémentaire dans le secteur offensif. Le staff pourrait également s'intéresser à de nouveaux profils. Nadhir Benbouali, qui a rejoint Pyramids FC en Égypte après un passage au Győr ETO, fait partie des attaquants susceptibles d'être étudiés. Sa puissance physique et son style de buteur pure offrent un profil distinct dans un secteur déjà très concurrentiel. Au milieu de terrain, Himad Abdelli, récemment arrivé à l'Olympique de Marseille, pourrait profiter de ce changement de dynamique. Son passage au club marseillais représente une étape importante dans sa carrière et pourrait renforcer ses chances d'être retenu. Hamdani a d'ailleurs assisté à son dernier match de Ligue 1. Parmi les joueurs moins médiatisés, Adal Bourabaa, milieu central du Mans FC, fi-

gure dans le radar du nouveau staff. Une éventuelle convocation permettrait d'élargir l'observation à des éléments évoluant dans différents championnats européens. Adil Aouchiche constitue une autre piste intéressante. Le milieu offensif de Schalke 04, qui a prolongé son contrat jusqu'en juin 2030, semble avoir retrouvé de la stabilité en Allemagne après des passages plus compliqués en Angleterre et en Écosse. International algérien depuis mars dernier, il pourrait être de nouveau sollicité. Dans les buts, la suspension de Luka Zidane par la CAF obligera le staff à reconsidérer ses options et à accorder davantage d'attention aux autres gardiens disponibles. Cette première liste de 26 joueurs, extraite des 50 pré-convocqués, sera donc scrutée de près. Hamdani devra y équilibrer expérience, forme actuelle et émergence de nouveaux talents. Au-delà des noms retenus, ses choix permettront surtout d'apprécier la philosophie du projet qu'il souhaite construire avec les Verts.

FOOTBALL (LIGUE 1)

La 3e journée programmée les 17, 18 et 19 septembre

La troisième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se déroulera les 17, 18 et 19 septembre, selon la programmation dévoilée mercredi par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette journée sera marquée par plusieurs affiches intéressantes, notamment le déplacement du CR Belouizdad à Biskra pour affronter l'USB (jeudi, 18h00), ainsi que

la confrontation entre le CR Témouchent et la JS Kabylie, prévue également jeudi à partir de 20h00. Le MC Alger, qui disputera sa première rencontre de la saison en championnat après le report de ses deux premiers matchs, accueillera, de son côté, le MB Rouissat vendredi à 19h00 au stade de Douéra, tandis que l'ES Sétif recevra le CS Constantine, samedi à 19h00, dans un

derby de l'Est du pays. Vendredi, outre MC Alger - MB Rouissat, trois autres rencontres sont programmées : USM Khenchela - ES Ben Aknoun (16h00), JS El Biar - JS Saoura (21h00) et ASO Chlef - MC Oran (21h00). La troisième journée s'achèvera samedi avec deux matchs : Olympique Akbou - USM Alger (16h00) et ES Sétif - CS Constantine (19h00). **Rachid**

HALTÉROPHILIE

Mostaganem se prépare pour les championnats arabe et africain

Dans le cadre des préparatifs en prévision de l'accueil, au début du mois prochain, des championnats arabe et africain d'haltérophilie, une visite d'inspection a été effectuée, mercredi 9 septembre 2026, au complexe omnisports Raed Faradj de Mostaganem, qui abritera cette importante manifestation sportive. Cette sortie sur le terrain a été conduite par le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mostaganem, Mohamed Mekdem, en présence d'un représentant du cabinet du wali, ainsi que de responsables des instances nationales, arabes et africaines de l'haltérophilie. Étaient notamment présents Mehlaieb Khaled Ahmed Bachir, président de la Confédération africaine d'haltérophilie et vice-président de la Fédération internationale d'haltérophilie, Chali Manar Eddine Mohamed Abdallah, secrétaire général de la Confédération africaine d'haltérophilie, Kamel Saïdi, président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Touati Bliidi, directeur du complexe omnisports, et Mohamed Kettab, chef du service des sports à la Direction de la Jeunesse et des Sports. La visite avait pour objectif d'évaluer le niveau de préparation du complexe sportif et de s'assurer de la disponibilité des conditions nécessaires à l'organisation de cette compétition, qui devrait réunir des athlètes représentant plusieurs pays arabes et africains. La délégation a inspecté les différents espaces appelés à être mobilisés, notamment les aires de compétition, les salles d'entraînement et de chauffage, les vestiaires ainsi que les équipements techniques et les moyens destinés à assurer la couverture médiatique de l'événement. Les responsables concernés ont également effectué une visite au Palais des sports de Tigditt afin d'examiner son état de préparation et sa capacité à répondre aux besoins liés à l'organisation et à l'accompagnement de la manifestation. Cette étape s'inscrit dans une démarche visant à anticiper les différents aspects techniques et logistiques et à garantir une organisation fluide durant toute la période de la compétition.

Tayeb Bey Abdelkader

FOOTBALL

Les U-17 se préparent avec une tournée en Croatie

La sélection algérienne U-17 participera à un tournoi international amical en Croatie, du 26 septembre au 5 octobre prochains, dans le cadre de sa préparation à la Coupe du monde 2026. Les jeunes Verts, dirigés par Amine Ghimouz, affronteront successivement l'Arabie saoudite, la Croatie, la Hongrie et le Qatar. Cette compétition constituera une nouvelle étape dans la préparation de l'équipe avant le rendez-vous mondial prévu au Qatar du 19 novembre au 13 décembre. L'Algérie a obtenu sa qualification pour la Coupe du monde après avoir atteint les quarts de finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations U-17, disputée en mai dernier. Lors du tirage au sort du Mondial, les Verts ont été versés dans le groupe J, en compagnie des États-Unis, du Chili et du Monténégro. Ils débiteront la compétition le 21 novembre face au Chili, avant d'affronter le Monténégro le 24 novembre puis les États-Unis le 27 novembre. **KH**

JUDO - GRAND PRIX DE BUDAPEST

L'Algérie engagée avec trois athlètes

Trois judokas (deux messieurs et une dame) représenteront l'Algérie à l'édition 2026 du Grand Prix de Budapest, qui se déroule jusqu'au 13 septembre en Hongrie, a indiqué la Fédération algérienne de judo. Il s'agit de Dris Messaoud Redouane (-73 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Léna Maria Djeriou (-52 kg) chez les dames. Suivant le programme de compétition, dévoilé mercredi par les organisateurs, Djeriou sera la première représentante algérienne à faire son entrée en lice dans ce tournoi, alors que son compatriote Mohamed El Mehdi Lili devra attendre le troisième et dernier jour de compétition pour faire son entrée en lice. D'après les organisateurs, 523 athlètes (321 messieurs et 202 dames), représentant 70 pays, de six continents, ont confirmé leur participation à ce prestigieux tournoi international, qui s'étalera sur trois jours. **Sanaa**

SPORT



FOOTBALL (ANGLETERRE)

Aït-Nouri signe son retour avec City



Rayan Aït-Nouri a effectué, mardi dernier, sa première apparition de la saison avec Manchester City, à l'occasion du déplacement sur la pelouse du FC Porto en Ligue des champions. Entré à la 75e minute à la place de Phil Foden, l'international algérien s'est rapidement distingué en délivrant une passe décisive à Erling Haaland dans le temps additionnel. Après un bon travail individuel sur le côté gauche, le latéral algérien a servi l'attaquant norvégien à la 90e+1 minute, permettant à ce dernier d'inscrire le deuxième but des Citizens et de sceller leur victoire 2-0 au stade du Dragão. Ce retour est survenu alors qu'Aït-Nouri avait été absent des premières rencontres de Manchester City cette saison, notamment en Commu-

nity Shield et en Premier League. Sa prestation à Porto lui permet ainsi de retrouver la compétition tout en envoyant un premier signal positif dans la concurrence pour une place dans le onze d'Enzo Maresca. Cette situation arrive également dans un contexte où l'avenir du défenseur algérien à Manchester City fait déjà l'objet de spéculations. Recruté à l'été 2025 en provenance de Wolverhampton, Aït-Nouri n'a pas encore réussi à s'imposer durablement chez les Citizens, notamment en raison de la concurrence à son poste. Manchester United avait déjà tenté de le recruter dans les dernières heures du dernier mercato, sans parvenir à trouver un accord avec City. Liverpool aurait également manifesté son intérêt et

serait désormais en discussions avec le club mancunien en vue du prochain mercato hivernal. Plusieurs scénarios seraient envisagés, notamment un transfert définitif ou un prêt assorti d'une obligation d'achat. Manchester City serait disposé à étudier un départ de son international algérien à condition de recevoir une offre correspondant à ses attentes. Les discussions resteraient toutefois à un stade préliminaire. Sous contrat avec Manchester City jusqu'en juin 2030, Aït-Nouri devra désormais tenter de profiter de chaque opportunité pour augmenter son temps de jeu. Sa passe décisive à Porto intervient ainsi au moment où son nom circule déjà parmi plusieurs clubs de Premier League.

PSG (FRANCE)

Ferran Torres a déjà fait oublier Gonçalo Ramos

Ferran Torres a frappé très fort pour sa première titularisation en Ligue des Champions avec le PSG. Auteur d'un triplé face au Slovan Bratislava lors du large succès parisien (6-1), l'attaquant espagnol confirme son excellent début de saison et s'impose déjà comme une réponse crédible au départ de Gonçalo Ramos. Le Paris Saint-Germain a parfaitement lancé sa campagne européenne. Après un début

de saison poussif marqué par deux nuls et une défaite en Ligue 1, puis une défaite contre Lens dans le Trophée des champions, les hommes de Luis Enrique avaient besoin de se rassurer pour leur entrée en lice en Ligue des Champions. Mission accomplie avec une démonstration au Parc des Princes face au Slovan Bratislava, largement dominé par les champions d'Europe. Paris s'est imposé (6-1)

dans une rencontre rapidement maîtrisée, avec un doublé d'Ousmane Dembélé et surtout un triplé de Ferran Torres, véritable révélation de cette soirée européenne. Cette prestation vient surtout confirmer une tendance qui se dessinait depuis plusieurs semaines. Arrivé cet été pour renforcer le secteur offensif parisien, Ferran Torres devait participer à la succession de Gonçalo Ramos, parti à l'AC Milan.

TOTTENHAM (ANGLETERRE)

Mudryk déjà blessé !

Premier coup dur pour Mykhailo Mudryk. Alors qu'il avait fait sa première apparition avec Tottenham le week-end dernier en entrant en jeu face à Nottingham Forest, l'ailier ukrainien est déjà sur le flanc. Comme le rap-

porte le Daily Mirror, il a été touché à la cheville durant un entraînement, et pourrait être écarté des terrains durant 8 semaines ! Il va rater les prochains matches de Tottenham jusqu'à la trêve internationale qui débutera le 21 sep-

tembre prochain. Reste à savoir s'il sera apte à retrouver les terrains à la reprise des championnats. Il a été recruté par Tottenham en fin de mercato, alors que sa suspension pour dopage avait pris fin.

LIVERPOOL (ANGLETERRE)

Barcola n'a pas du tout convaincu l'Angleterre

Pour sa première à Anfield face à l'Atlético de Madrid (2-1), Bradley Barcola s'est montré très dangereux mais a pêché dans la finition, comme souvent au PSG, avant de sortir à bout de force. La presse anglaise lui donne du temps mais il devra rehausser le curseur. C'était le grand soir pour Bradley Barcola. Le très gros transfert de l'été à Liverpool (140 M€ depuis le PSG) découvrait Anfield et son nouveau public à l'occasion de la réception de l'Atlético de Madrid. Aligné sur le côté droit de l'attaque aux côtés de Wirtz (dans l'axe) du jeune Ngumoha à gauche, en soutien d'Isak en pointe, le Français a vécu une drôle de soirée. Il fut le principal danger des Reds durant l'heure de jeu passée sur le terrain, jusqu'à sa sortie pour des crampes, mais s'est surtout distingué dans son déchet au moment de conclure. Il a bénéficié de trois grosses occasions qu'il n'est pas parvenu à mettre au fond (15e, 40e, 49e), surtout la dernière sur ce contre éclair où sa frappe face à Oblak est venue s'échouer à un cheveu du poteau. « Non, juste des crampes, surtout pour Bradley. On le pousse un peu trop rapidement. On voulait qu'il soit là, mais à la fin, on a décidé de lui dire de nous donner tout ce qu'il pouvait. C'est donc le maximum qu'il avait. On va voir comment il récupère pour le prochain match », disait de lui Andoni Iraola après la rencontre. La presse anglaise, elle, n'est pas encore convaincue.

FC BARCELONE (ESPAGNE)

Gabriel Jesus avoue son départ surprise d'Arsenal

Gabriel Jesus est sorti de son silence concernant son transfert surprise d'Arsenal au Barça, lançant une vive critique contre la direction du club anglais au sujet du traitement qu'il a reçu lors de ses derniers jours à Londres. L'attaquant brésilien a révélé que, malgré une préparation estivale complète et la conscience que son temps de jeu serait limité, la direction du club l'a soudainement écarté du groupe. « La vérité, c'est que je m'entraînais, j'ai fait toute la pré-saison normalement avec Arsenal, et je savais déjà que, probablement, je ne jouerais pas autant ou que je n'aurais pas autant d'opportunités. Mais personne ne m'a rien dit. Je suis un professionnel, évidemment je m'entraînais avec le groupe, et du jour au lendemain j'ai commencé à m'entraîner à part. » « Je donnais tout à l'entraînement pour être prêt, au cas où j'aurais la chance de rejouer à un haut niveau, et puis, la dernière semaine, tout s'est passé très vite. » Face à une situation intenable dans le nord de Londres, Jesus a expliqué que le transfert s'est concrétisé de façon inattendue lors de la dernière semaine du mercato, après un contact direct du directeur sportif du Barça Deco et du président du club Joan Laporta. « Deco et le président (du Barça) ont appelé, mon agent a été fantastique. En un rien de temps, j'ai eu l'opportunité de venir et j'ai dit oui, à n'importe quel prix. Maintenant je suis là. »

FOOTBALL - BELGIQUE

Courtois fait l'impasse en Ligue des nations

Thibaut Courtois (34 ans, 115 sélections) ne disputera pas la prochaine Ligue des nations avec la Belgique. En effet, le gardien du Real Madrid a confirmé sa décision malgré le déplacement à Madrid du nouveau sélectionneur Mark van Bommel pour tenter de le convaincre. Le portier belge reste en revanche disponible pour les éliminatoires de l'Euro, qui débuteront en mars prochain. « Le sélectionneur comprend mon choix. Je reste disponible pour la campagne de qualification à l'Euro avec l'équipe nationale et je comprends que je devrai alors me battre pour ma place, comme les autres gardiens », a expliqué Courtois à Het Laatste Nieuws. Le Madrilène pourrait exceptionnellement dépanner en Ligue des nations en cas de cascade de blessures, mais a déjà prévenu qu'il ne participerait pas à un éventuel Final Four.

Auto-Moto



La nouvelle Skoda Fabia 130 est une quasi-GTI



177 chevaux suffiront-ils pour transformer la Skoda Fabia en véritable petite GTI ? A l'heure de la disparition des citadines sportives thermiques, cette nouvelle version « 130 » dénote. Contrairement à la familiale compacte Octavia, la Skoda Fabia n'a plus droit aux versions sportives badgées « RS » depuis déjà deux générations de modèles. La petite Tchèque existait pourtant bien en déclinaison « vitaminée » comme sa cousine la Volkswagen Polo à ses débuts. Mais elle se contente désormais de motorisations essence assez paisibles, même en montant tout de même à 150 chevaux pour sa version la plus puissante. Attention, elle vient de s'encanailler un peu.

Le constructeur tchèque dévoile en effet la Fabia 130, une série spéciale marquant comme son nom l'indique les 130 ans d'existence de la marque mais aussi le 50ème anniversaire de la Skoda 130 RS. Son allure reste quasiment identique aux badges près à celle de la Fabia en finition haut de gamme Monte Carlo mais sous le capot, il y a du nouveau : son petit quatre cylindres essence turbo TSI de 1,5 litre voit sa puissance passer de 150 à 177 chevaux et le couple maximum de 250 Nm s'obtient plus longtemps sur la plage moteur (jusqu'à 4 000 trs/min contre 3 500 pour la Fabia TSI 150). Skoda annonce un 0 à 100 km/h abattu en 7,4 secondes et une vitesse de pointe de 228

km/h, un record absolu pour une citadine de la marque. Outre un moteur aux composants retravaillés, on espère que la mise au point dynamique a aussi été retouchée. Le constructeur précise en tout cas que la voiture utilise de série le châssis sport normalement proposé en option sur la finition Monte Carlo. La Fabia 130 arrivera chez nous au mois de novembre en série limitée mais pour l'instant, on n'en connaît ni le prix ni le nombre d'exemplaires prévu. Si elle parvient à rester sous les 30 000€ avec un équipement de série généreux, ça pourrait devenir une citadine intéressante à condition qu'elle offre de vraies bonnes sensations de conduite.

Peugeot de retour sur le segment des scooters GT



Quelques semaines avant le grand rendez-vous du salon EICMA de Milan, Peugeot annonce son grand retour sur le marché des scooters GT compacts avec un tout nouveau Pulsion Evo. Un scooter avant tout taillé pour la ville. Taillé pour la ville comme pour les trajets périurbains, le nouveau Peugeot Pulsion Evo marque le grand retour de la marque au lion sur le segment des scooters GT compacts. Un scooter qui repose sur un moteur monocylindre 125 cm³ qui développe 13,2 chevaux et 12 Nm de couple, offrant une vitesse de pointe de 115 km/h. Permettant une autonomie de 440 kilomètres avec un plein selon le constructeur grâce à son réservoir de 11,1 litres et une consommation modérée, il dispose également d'une fourche avant de 37 mm de diamètre, d'un double amortisseur arrière et de l'ABS. Il dispose aussi de roues de grand diamètre (14 pouces à l'avant et 13 pouces à l'arrière), associées à une monte de pneus larges (120 mm à l'avant). Un coffre sous la selle de 45 litres (un record pour un scooter de cette catégorie) permet d'accueillir à la fois un casque jet et un casque intégral.

La moto sportive KTM 990 RC R arrive sur les routes

Attendue depuis de longs mois, la KTM 990 RC R arrive enfin sur nos routes. La grosse sportive autrichienne repose sur le moteur LC8c qui offre 130 chevaux. Sensations garanties. On l'attendait plus tôt, mais les difficultés rencontrées par KTM ont finalement retardé à la fois sa présentation officielle et sa production. La KTM 990 RC R sortira finalement des lignes de Mattighofen dans les prochains jours, pour une disponibilité immédiate chez les revendeurs de la firme autrichienne. Cette nouvelle Supersport homologuée pour une utilisation sur route repose sur le moteur LC8c de 57 kg, conforme à la norme Euro5+, et qui délivre 103 Nm de couple et 130 chevaux. La KTM 990 RC R s'inscrit dans la lignée des modèles RC et bénéficie des données et de l'expérience issues du programme Recherche & Développement de KTM et des études aérodynamiques menées en compétition. Conçue et assemblée en Autriche, elle repose sur un châssis en acier spécialement conçu, avec une boucle arrière en aluminium moulé, et profite d'un ADN sportif avec une aérodynamique optimisée en soufflerie, des freins Brembo HyPure à étriers 4 pistons et disques de 320 mm, une suspension WP APEX.

Subaru décide de ne plus importer en France ses modèles thermiques



Pour cause de malus écologique délimitant, Subaru a décidé de ne plus importer en France ses modèles thermiques. La gamme actuelle se limite donc au seul Solterra, qui ne rencontre pas vraiment le succès. Mais la situation pourrait évoluer avec le lancement, en début d'année prochaine,

d'un SUV coupé compact également électrique : l'Uncharted. Dans l'Hexagone, la situation de Subaru n'est guère enviable. Alors que la marque s'était, à son arrivée, forgée une réputation solide grâce à ses moteurs Boxer, sa transmission intégrale et, surtout, son Impreza GT (puis tous les dérivés des

modèles de rallye qui ont suivi), elle a presque totalement été rayée de la carte à cause des taxes confiscatoires que l'État français applique sur les rejets de CO₂. Ainsi, depuis presque deux ans, le réseau hexagonal ne distribue que le seul Solterra. Dérivé du Toyota bZ4X, ce SUV est 100 % électrique. Un virage à 180° pour ce constructeur même si nos voisins profitent toujours d'une large gamme fonctionnant au sans-plomb. Chez nous, la messe est dite et Subaru n'envisage désormais plus son avenir en France qu'avec des véhicules zéro émission. Une courbe très difficile à négocier au vu des chiffres de ventes du Solterra. Mais Subaru n'a pas dit son dernier mot et place beaucoup d'espoir dans sa prochaine nouveauté. Baptisée Uncharted (exploré en français), il s'agit d'un SUV coupé appartenant au segment des compacts. Son nom, Uncharted, est plein de promesses.

MOTS CROISES

FORCE 3

Horizontalement

- 1 - Qualité importante pour votre confort
- 2 - Gèreras avec sagesse
- 3 - Guinguette - Dirigeant
- 4 - Désinence verbale - Colla - Mot qui permet de rêver
- 5 - Dérapera - Choisi entre tous
- 6 - Administre - Faible - Marque de fête sur l'agenda
- 7 - Mettre en boule - Divisible par deux
- 8 - Mammifère nocturne arboricole - Il va lentement au Brésil
- 9 - Machine hydraulique - Tente de guérir
- 10 - Passerai au laminoir

Verticalement

- A - Abrisons - B - Parasite du foyer - C - Sa présence porte chance - Chapelain - D - Bien dans le coup - Brameraït - E - Etre d'accord - Parfaitement crédible - F - Sympathiques - G - S'inquiéta (se) - Réduit la voilure - H - Installés à part - Jeune cadre mis en réserve - I - Mortel - Implora - J - Conviendra - Grande nation - Soldat de la précédente - K - Bonnes poudres pour le cuir - Plat du midi - L - Calculeriez la valeur

Sudoku

7		2				9		3
4			5		1			8
6		5	3		9	1		4
2	7		9		4		3	6
9	4		6	3	5		1	7
3		9	7	5	2	4		1
8			1		3			2
1		7				3		5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

mon horoscope du jour

Bélier

Tout pourra bouger dans votre travail, mais ce sera pour une amélioration, car cela vous obligera à chercher une situation mieux adaptée à vos besoins et à vos capacités.

Gémeaux

Pas de problèmes à prévoir. Cependant, soyez vigilant si vous devez réaliser une opération immobilière. L'affaire n'est peut-être pas aussi prometteuse que vous croyez.

Lion

Neptune vous rendra passablement impatient et irritable. Evitez de discuter avec les entités, qui ne feraient que vous faire sortir de vos gonds. Les dialogues de sourds ne mènent à rien !

Balance

Relations chaleureuses avec vos amis. Vous parlerez longuement de projets communs. Quant aux confidences, soyez-en un peu plus avare ; vous n'aurez pas à le regretter.

Sagittaire

De l'énergie, vous en aurez à revendre ! Vous aurez envie d'atteindre très rapidement vos objectifs. Il ne sera certainement pas bon de chercher à vous mettre des bâtons dans les roues.

Verseau

Vénus n'est pas maléfique par nature et ne devrait donc rien provoquer de réellement ennuyeux sur le plan santé. Mais Vénus est la planète de la gourmandise ! Attention, donc, à ne pas trop abuser.

Thureau

Grâce à Mars, planète du dynamisme et de l'énergie, votre résistance physique et nerveuse sera en hausse, et vous aurez besoin de bouger pour vous sentir bien dans votre peau.

Cancer

Certains natifs changeront d'activité aujourd'hui ou concluront une affaire en cours. Ce sera une phase d'achèvement qui permettra de repartir sur des bases meilleures.

Vierge

Votre vie matérielle sera sans nuages. Amélioration de vos rentrées mensuelles ou meilleur train de vie. Mars vous insufflera de l'énergie. Pour être énergique sans être fébrile ou nerveux, mangez des sucres lents.

Scorpion

Vous aurez un punch de première classe. En plus, vous saurez allier l'efficacité à la diplomatie. Bref, vous aurez tous les atouts en main pour récolter les succès professionnels.

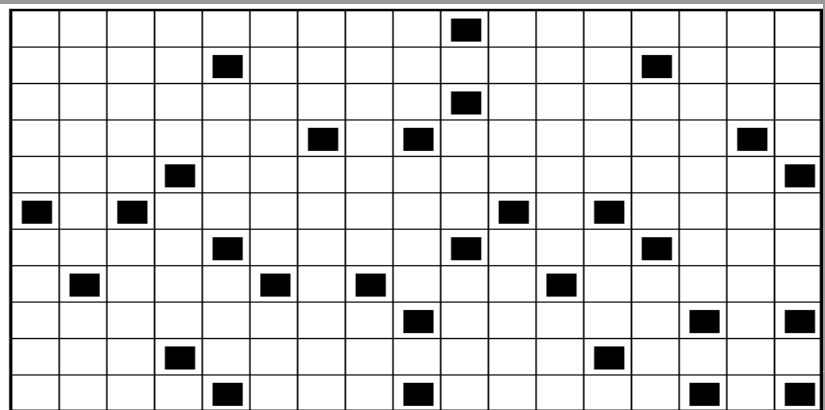
Capricorne

La configuration astrale donne de fortes indications d'avantages dont vous serez bénéficiaire. Ceux-ci pourront prendre la forme de cadeaux, d'une offre de voyage, etc.

Poisson

Il sera temps de faire des coupes sombres dans votre carnet d'adresses. Soyez sélectif : rompez les ponts avec les gens qui ne vous intéressent pas ou qui ne pensent qu'à profiter de vous.

MOTS CACHES



- AIE ALES AERAI ANNALIE AIRAINS
ARA AMER GARDE DIESEE ASSENER
ARS CIEL ICTUS EMAILLA
BIS EGAL LESER ENERGIE
DRU EIRE LUCRE ENNEIGE
ECU ESSE NEVEU QUALITE
ELU ETRE PIEGE TOPERAS
EPI MINE QUAND TRIMERA
GUE PART RATER URINAIS
LAS RIEN RUSES
NIA SEIN
NUI SNOB
RIS TRIS
ROC USER
SET
TAN
TAS



Charade

Mon premier est une note de musique
Mon deuxième contient des animaux
Mon tout est un outil tranchant

SOLUTIONS

Mots fléchés

E	N	C	O	R	R	E	S		A	T		U	N	T		V	A	R	I	C		P	E	S	S	A	N	S	E		C	S	S	A	N	S	E		A	T
A	T	T	I	R	E																																			
C	O	N	S	E																																				
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						
A	R	R	E	T	E																																			
E	N	E																																						

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

mysté- rieuses	↓	ralenti- rait pas très nets	↓	employé	↓	véhicule urbain cordon- ner	↓	art de questi- onnaire	↓	extrait début de roman	↓	fin de non- recevoir gaie	↓
fondation	↓		↓				↓				↓		
émer- gence sans altruisme	→			collera	→			inoccupé	→				
	↓			titre féodal	↓			broué	↓			il vaut de l'or rat musqué	→
dotées	→							cités de mineurs	→				
rayon de lumière	↓							dresse	↓				
				promes- se magicien indien	→								ville d'Alsace
fit des vers	↓	recons- truirai genre de fouine	→							objets du hasard poil de carotte	→		
			↓	réduira la voile	→								
matière de court tissu de doublure	→			très sale	↓		mère des Titans entre- lacée	→		sous- traire précipi- tées	→	nommes	↓
								cria très fort	→				
coordi- nation très risquées	→		bel emplumé monnaie récente	→			fondais	→	délicieux	↓			
			↓				très court	↓					
				allures éques- tres glabre	→						anti- moine en chimie propre	→	
				↓									orifice orqa- nique
grandes galères	→	vieux portugais curais la cheminée	→							troublé	→		
	↓							sem- blable	↓	écriture rapide	↓		
élève au rang de chevalier esprit	→						éprouver	→					
							fond de cuve	↓					
			point sur la rose	→		charge de ballon suspension	→			argent à l'amphi manufac- ture	→		
		palais du sultan	→	souiller	↓								
écus- sonna	↓	résista	↓						posséda	→			casse
				groupes de cartes pièce à Bucarest	→				périodes	↓			
parfumer le qigot bien achevée	→						genre de scie sicle papal	↓				cours de Nubie	↓
	↓					croc de boucher	→			abri d' oisillons	→		
rioureux	→							monoli- the gravé	→				

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre
Tél : 021.73.12.00 / Fax:021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER
Tél. : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15 / Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83 / Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAID-RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57 / Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

www.msnf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. / Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 / Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 / Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83. / Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADA-NIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46 / Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minathec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minathec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:09
Chourouq	06:37
Dohr	12:57
Asr	16:33
Maghreb	19:17
Isha	20:39

ORAN

Fajr	05:12
Chourouq	06:40
Dohr	13:00
Asr	16:36
Maghreb	19:20
Isha	20:42

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCEM

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCEM - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TÉMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TÉMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
25°C Ressenti : 27°C Partiellement nuageux 10 km / h Ouest Risque de pluie : 14% - 0.0 mm Humidité : 81% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	26°C Ressenti : 28°C Ensoleillé 13 km / h Nord-Ouest Risque de pluie : 8% - 0.0 mm Humidité : 77% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	26°C Ressenti : 28°C Ensoleillé 5 km / h Nord-Ouest Risque de pluie : 8% - 0.0 mm Humidité : 77% Pression : 1014 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
24°C Ressenti : 26°C Ensoleillé 10 km / h Ouest-Sud-Ouest Risque de pluie : 7% - 0.0 mm Humidité : 75% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	27°C Ressenti : 29°C Ensoleillé 10 km / h Nord-Ouest Risque de pluie : 4% - 0.0 mm Humidité : 62% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	28°C Ressenti : 30°C Ensoleillé 3 km / h Nord-Nord-Ouest Risque de pluie : 3% - 0.0 mm Humidité : 59% Pression : 1014 hPa Visibilité : 10 km

CISJORDANIE OCCUPÉE

Vers la construction de 1670 logements dans des colonies

Les autorités israéliennes examinent des projets prévoyant la construction de 1 670 logements dans des colonies en Cisjordanie occupée, a annoncé la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation. Dans un communiqué, la commission a indiqué que cette initiative intervenait peu après la décision de 12 pays occidentaux d'imposer des restrictions commerciales aux produits issus des colonies israéliennes et leur appel à Israël pour qu'il mette fin à leur expansion. Elle affirme que le gouvernement du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a approuvé 104 nouvelles colonies et établi 160 avant-postes agricoles depuis son arrivée au pouvoir, fin 2022. Les projets, parvenus au stade de l'approbation finale, prévoient notamment 365 logements dans la colonie de Maale Amos, au sud-est de Bethléem, et 200 à Talmon, au nord-ouest de Ramallah. Ils comprennent également la création de trois zones de peuplement : Amihai, à la limite entre Ramallah et Naplouse, Ein Yitav, à Jéricho, et Maoz Tzvi, dans la région de Jénine.

Anadolu Ajansi

KENYA

Restrictions visant les petits commerces exploités par des étrangers

La décision du président kényan William Ruto de renforcer les restrictions visant les petits commerces exploités par des ressortissants étrangers suscite l'inquiétude au sein des communautés migrantes, notamment burundaise et congolaise, alors que le gouvernement cherche à protéger les commerçants kényans dans un secteur marqué par une forte concurrence. La semaine dernière, Ruto avait ordonné aux autorités de fermer les petits commerces exploités par des étrangers, estimant que certaines activités commerciales de proximité et le petit commerce ambulant devaient être réservés aux Kényans. Cette annonce a provoqué une vive inquiétude parmi les ressortissants étrangers installés au Kenya, certains craignant de perdre leurs moyens de subsistance ou d'être victimes de violences. Face aux réactions suscitées par cette décision, le gouvernement kényan a annoncé une période de 90 jours permettant aux ressortissants étrangers en situation irrégulière de régulariser leurs documents, notamment leurs permis de travail et leurs licences commerciales. Les autorités ont assuré que le processus serait mené en coordination avec les ambassades concernées.

Anadolu Ajansi

COMMERCE DE L'OR ORIGINNAIRE DU SOUDAN :

La Suisse s'aligne sur les sanctions de l'UE

Le Conseil fédéral suisse a annoncé l'interdiction de l'achat et de l'importation d'or originaire du Soudan, ainsi que de la vente à ce pays de certains biens utilisés dans l'extraction et le traitement de l'or. Le gouvernement suisse s'aligne ainsi sur les sanctions équivalentes adoptées par l'Union européenne (UE). Les mesures entreront en vigueur le 10 septembre. Le Conseil fédéral se dit toujours extrêmement préoccupé par la situation humanitaire dramatique au Soudan. Il a donc décidé d'interdire le commerce de l'or originaire de ce pays, « qui constituerait une ressource clé du conflit en cours ». L'interdiction porte sur l'achat, l'importation et le transit de l'or originaire du Soudan, ainsi que sur la fourniture de services liés et l'octroi d'une aide financière en lien avec cet or. La vente et la fourniture au Soudan de certains produits chimiques utilisés dans l'extraction et le traitement de l'or sont également interdites, précise le Conseil. Le Conseil fédéral s'aligne ainsi sur la décision de l'UE du 13 juillet relative aux sanctions visant le commerce de l'or originaire du Soudan.

Anadolu Ajansi

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dabra

Samedi 12 Septembre 2026



FRAPPES IRANIENNES :

Plusieurs avions de combat américains endommagés en Jordanie

Environ huit chasseurs F-15 et un avion d'attaque A-10 Thunderbolt de l'armée de l'air américaine ont été endommagés dans la nuit de mardi à mercredi lors de frappes iraniennes visant la base aérienne de Muwaffaq Salti, dans le désert oriental jordanien, a rapporté CBS News, citant des sources informées de la situation. Aucun décès américain n'a été signalé, mais l'épisode illustre l'intensité persistante du conflit qui oppose Washington et Téhéran depuis fin février 2026.

Par Rachid

Selon les sources citées par CBS News, les huit F-15 touchés n'ont subi que des dégâts mineurs et ont depuis été remis en service. Le sort de l'A-10 Thunderbolt II — surnommé « Warthog » en raison de sa silhouette trapue et de son blindage réputé invulnérable — est plus préoccupant : l'appareil aurait perdu une aile dans l'attaque, ce qui laisse présager des dommages beaucoup plus lourds, voire une perte totale de l'appareil. Muwaffaq Salti, également connue sous le nom d'Al-Azraq, est depuis des mois l'une des cibles privilégiées des Gardiens de la révolution islamique iraniens (IRGC). Cette base jordanienne, qui héberge une concentration importante d'avions de combat américains — F-15, F-16 et parfois F-35 —, ainsi que des avions ravitailleurs et des drones, a déjà été frappée à plusieurs reprises depuis le début du conflit, avec des conséquences parfois meurtrières pour le personnel américain qui y est stationné. Ces nouveaux dégâts surviennent au lendemain d'une opération américaine annoncée mardi : les forces américaines ont frappé cinq pétroliers iraniens en représailles au ciblage, par l'Iran, d'un bâtiment de la marine américaine. Ce schéma de riposte graduée — Washington visant la flotte pétrolière que l'IRGC utilise pour financer ses opérations, et Téhéran répliquant contre les infrastructures américaines dans la région — s'est répété à plusieurs reprises au cours des derniers mois de la guerre. De son côté, le Corps des gardiens de la révolution islamique a revendiqué une action bien plus large que ne le suggèrent les sources de CBS News. Selon un communiqué iranien, l'IRGC affirme avoir attaqué huit pétroliers, deux navires de guerre ainsi que la base américaine en Jordanie au cours de cette même séquence. Ces affirmations, comme c'est systématiquement le cas depuis le début du conflit, n'ont pas été confirmées de manière indépendante et divergent sensiblement des bilans communiqués côté américain — un écart de communication qui a ca-

ractérisé la quasi-totalité des échanges de frappes depuis février. Pour intercepter les tirs iraniens, les forces américaines déployées en Jordanie ont fait feu avec plus de 30 missiles Patriot, selon CBS News. Ce chiffre, considérable pour une seule nuit d'affrontements, relance les interrogations déjà anciennes sur la capacité de l'armée américaine à soutenir un tel rythme de consommation de munitions dans la durée. Des responsables américains ont en effet exprimé à plusieurs reprises leurs préoccupations concernant la diminution rapide des stocks de missiles Patriot et d'autres munitions guidées de précision, un sujet de tension récurrent entre le Pentagone et la Maison-Blanche depuis le début de l'année. La production de ces intercepteurs, complexe et fortement dépendante de composants spécifiques, ne permet pas de compenser aussi vite qu'ils sont consommés les besoins d'un conflit prolongé sur plusieurs théâtres simultanés — la Jordanie n'étant qu'un des points chauds régionaux avec le Koweït, le Bahreïn et l'Arabie saoudite. Depuis le déclenchement des hostilités fin février 2026, à la suite de frappes conjointes américano-israéliennes contre l'Iran, Muwaffaq Salti est devenue l'un des symboles de cette guerre par procuration régionale. La base a déjà été la cible d'attaques ayant fait plusieurs morts parmi le personnel américain au cours de l'été, et son statut de hub logistique majeur pour les opérations aériennes américaines dans la région en fait une cible récurrente pour les représailles iraniennes. L'épisode de cette semaine, bien que n'ayant fait aucune victime américaine directe, confirme que la Jordanie demeure un front actif du conflit, où chaque frappe américaine contre des intérêts iraniens — qu'il s'agisse de pétroliers, de sites militaires ou d'infrastructures énergétiques — continue de déclencher des ripostes rapides visant les bases hébergeant des forces américaines dans le royaume hashémite.